



SBV Schweizerischer Bauernverband

USC Unione Svizzera dei Contadini

USP Union Suisse des Paysans

UPS Uniun Purila Svizra

2 0 0 1

rappport

104^e a n n u e l

Union Suisse des Paysans
CH-5200 Brougg
Téléphone 056 462 51 11

Fax 056 441 53 48
e-mail: info@bauernverband.ch
internet: www.bauernverband.ch

Publication N° 228
Supplément spécial «Agri»
14 juin 2002

Les paysans doivent se serrer les coudes

C'est ensemble que nous sommes forts



Le 4 janvier 2001, Melchior Ehrler, directeur, et Hansjörg Walter, président, ont informé les médias, à la ferme de la famille Städeli, Nürensdorf ZH, des attentes que les paysannes et les paysans placent dans la politique et les partenaires du marché.

L'année 2001 a été marquée par des événements terribles qui ont causé beaucoup de souffrances et de deuils, des événements, qui nous font une fois de plus prendre conscience combien la société moderne ouverte est vulnérable. Mais de tels événements renforcent aussi la communauté: ce n'est qu'ensemble que nous pouvons faire face à de tels événements ce n'est qu'ensemble que l'on peut prendre des mesures de prévoyance pour l'avenir.

Le mot d'ordre «c'est ensemble que nous sommes forts» a été l'an dernier d'actualité à des titres tout à fait divers dans l'agriculture, ainsi par exemple lors de l'élaboration de la prise de position sur la politique agricole 2007 pour faire face au problème de la viande.

Une bonne partie du travail politique de l'union fut consacrée à la prise de position sur la politique agricole 2007. Ainsi, le terrain est préparé pour les quatre années qui viennent, d'une part du point de vue financier, d'autre part en ce qui concerne la question pourquoi ces moyens seront en fin de compte utilisés. Une place toute particulière a été prise par la politique de la production laitière. Au commencement, comme cela est normal, il y avait, dans l'agriculture, des positions très diverses, et chacun voulait voir aussi réalisée sa requête particulière. Au cours du temps, une concentration sur les points centraux s'est faite et à l'intérieur de l'agriculture on a pu atteindre une ligne assez unifiée. Ceci est particulièrement important dans le conflit politique, justement en vue du montant du crédit cadre. Il est facile de prévoir que la discussion politique se fera dans un climat dur. Et, dans celui-ci, l'agriculture n'obtiendra un succès que si elle se présente unie.

On a souvent écrit et dit qu'avec la réforme agraire le marché joue un rôle beaucoup plus grand, tandis que les possibilités des interventions de l'état dans les marchés diminuent. Ceci ne peut que signifier que la représentation des intérêts peut moins obtenir par le levier politique qu'au cours des années précédentes. C'est ainsi que le prix du lait par exemple n'est plus fixé directement par l'état, mais est négocié entre les fournisseurs et les acheteurs. Dans l'ancien régime agraire, les décisions concernant les prix de la fédération avaient à chaque fois des effets pour tous les producteurs. Avec la nouvelle politique agricole ceci est du passé: chaque producteur ou chaque groupement négocie pour soi. Il va de soi que dans ce domaine comme dans celui de la politique la position à partir de laquelle on négocie est déterminante. Si l'on se voit comme particulier parmi beaucoup de fournisseurs face à peu d'acheteurs, on se trouve donc dans une mauvaise position de départ. Là aussi: l'union fait la force!



«Des porcs satisfaits», photo: de F. Neukomm, Tecknau BL

Ce sont exactement ces questions qui se posent sur le marché de la viande, et cela en plus de la diminution de la consommation causée par ESB et la fièvre aphteuse. Le fait est que, justement en ce domaine, un grand nombre de producteurs se trouve face à un petit nombre d'acheteurs. Les organisations spécialisées existant aujourd'hui ont été créées dans d'autres conditions et sont, en tant que telles, à peine ou pas du tout à même de regrouper l'offre pour atteindre ainsi un certain pouvoir de négociation face aux acheteurs.

Au cours de la seconde moitié de l'année, enfin un processus s'est mis en route, pour concentrer et renforcer la représentation des intérêts dans le domaine de la viande rouge. Toutefois, là aussi, il y a encore de nombreuses difficultés à vaincre. Avant tout on a ci et là l'impression qu'une partie des producteurs préfèrent s'occuper eux-mêmes et veulent s'assurer de cette manière un progrès. Mais cela signifie que l'on renonce consciemment à construire du côté des producteurs des structures qui visent une position plus forte pour les paysans dans les négociations de prix et questions de marché. Mais il faut aussi aujourd'hui être au clair: l'agriculture ne peut pas simplement récupérer par la politique ce qu'elle dilapide par une mauvaise organisation et un mauvais positionnement sur le marché.

Les organisations actuelles sont encore fortement orientées vers la politique. Pour l'avenir une orientation beaucoup plus forte vers le marché est nécessaire pour pouvoir être actif comme partenaire des paysans. Le plus vite cela sera réalisé, mieux cela vaudra!



Hansjörg Walter, président USP



Melchior Ehrler, directeur USP

Sommaire

■ Editorial	2
■ La production a subi les fluctuations de la météo	4
■ Objectifs prévus et les résultats	5
■ Rapport annuel du Département de l'économie agricole et des relations internationales	8
■ Rapport annuel du Département de la communication (DCO)	9
■ Rapport annuel du Département de l'économie animale DEA	10
■ Rapport annuel du Département de la formation	11
■ Rapport annuel du Département de la production végétale et environnement (DPE)	13
■ Rapport annuel du Département de l'organisation, de l'informatique et de la statistique	14
■ Rapport annuel du Département de la politique sociale et des services	15
■ Les services de conseil neutre en assurance	18
■ Rapport annuel de la Fiduciaire et Estimations de l'USP	19
■ Rapport annuel d'AGROIMPULS	20
■ AGROIMPULS s'occupe de la vente directe, du «Marché paysan» ainsi que du tourisme agricole	22
■ Organigrammes	25
■ Organisations	26
■ Les organes directeurs de l'USP	28
■ Chambre suisse d'agriculture	29
■ Chambre suisse d'agriculture et Assemblée des délégués	30
■ Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2002	32

Editeur: Agri
avenue des Jordils 1
case postale 128
1000 Lausanne 6 Ouchy
Rédaction: Claude Quartier

La production a subi les fluctuations de la météo

Cette année, la production agricole a atteint 7,2 milliards de francs, en net recul par rapport à 2000. La faute à la météo, marquée d'abord par un hiver doux, suivi d'un printemps pluvieux et froid qui a notamment contraint les troupeaux à regagner leurs étables, d'un été moyen et enfin d'un automne pour le moins contrasté puisque, après un mois de septembre particulièrement humide, celui d'octobre a battu tous les records de chaleur!

Céréales, oléagineux, betteraves et pommes de terre

La qualité de la récolte 2001 s'est révélée supérieure à celle de l'an dernier. Selon swiss granum, la production de céréales panifiables s'est élevée à 478 000 t, dont 456 000 de blé (chiffres provisoires); à noter qu'une partie du blé de classe III sera écoulée sous forme de fourrage. Quant à la récolte de céréales fourragères, elle a été estimée à 550 000 t, à savoir 233 000 t d'orge, 228 000 t de maïs et 72 000 t de triticale. La récolte de colza s'est élevée à 38 350 t, dont

35 550 à des fins alimentaires et 2800 pour la fabrication de méthylester (carburant). En revanche, la production de tournesol a connu une progression et a atteint 12 150 t (y compris les high oleic). Du côté des betteraves sucrières, 1,05 mio. t ont pu être traitées. Quant aux pommes de terre, la récolte était estimée fin août à 527 000 t (-12% par rapport à 2000), celle des «bio» s'élevant à 13 376 t (même quantité qu'en 2000).

Les fruits de l'été et le vin

Alors que la récolte de fraises a pratiquement été pareille à celle de l'an dernier, celle des cerises de table a connu une diminution de 40%! La récolte de pommes de table provenant de cultures de fruits a été inférieure à celle de l'année dernière. A la fin octobre, quelque 59 000 tonnes de pommes de table se trouvaient en stock, c'est-à-dire environ 3300 tonnes de moins qu'en 2000.

Quant à la récolte de fruits à cidre, elle s'est située à 60% en dessous de la quantité de 2000. 117,4 millions de litres de vin ont été vendangés, soit 5 millions de moins que la moyenne de la décennie. A savoir, 57 millions de litres de vin rouge (-3,6 millions) et 60,4 millions de vin blanc (-6,6 millions), ce qui donne 10,2 millions de litres de moins qu'en 2000.

Les cultures protégées s'avèrent être la meilleure assurance

Estimée par l'Union maraîchère à 20%, la perte de rendement due aux mauvaises conditions météorologiques aurait même été dépassée dans certaines régions. Heureusement, les cultures sous serre ont pu approvisionner le marché; cependant, même protégées de la pluie et de la grêle, elles ont été affectées par les basses

températures et le manque de lumière. Au niveau des légumes de garde, le marché est sain. La production indigène ne suffira d'ailleurs vraisemblablement pas et aucun surplus existe.

Plus de lait et plus de fromage

Les livraisons de lait indigène devraient atteindre cette année 3,25 millions de tonnes, soit 200 000 de plus (+6,8%) que le contingent de l'année dernière. L'écoulement des produits laitiers est heureusement meilleur que l'an dernier. La production de fromages a aussi légèrement augmenté. Ceux-ci n'ont cependant pas pu être écoulés dans la même ampleur.

Difficile marché de la viande

Le marché du bétail de boucherie a été marqué par la seconde crise de l'ESB, suivie de celle de la fièvre aphteuse et d'une chute de la consommation conjuguée à l'augmentation de la production. D'où une chute des prix payés aux producteurs et le blocage de grands centres de distribution qui a récemment défrayé la chronique. Le marché de la viande de veau a été moins touché que celui de la viande de bœuf. Dès le mois de juillet l'offre en porcs augmente fortement et les prix baissent en conséquence. Au début du mois de novembre ils sont à leur plus bas niveau avec Fr. 4.-/kg de poids mort. De nombreuses actions de vente des grands distributeurs permettent en automne d'équilibrer le marché. Dès la mi-novembre le marché s'est légèrement repris et les prix ont aussi un peu augmenté. L'écoulement du bétail d'élevage s'est avéré difficile dès le début 2001. Ce marché est étroitement lié à celui du bétail de boucherie. Le bétail d'élevage s'est vendu à des prix très bas, soit entre Fr. 2000.- et Fr. 3500.- pour des animaux de qualité moyenne à bonne. Vers la fin de l'année le marché est plus fluide.



En 2001, les moissonneuses-batteuses ont fauché une récolte conforme au marché. Photo: Hans Rüssli

Manque de volaille indigène

Le marché des œufs a été satisfaisant jusqu'en octobre. Dès octobre le marché était plus tendu, car la production pour les mois d'octobre à décembre se situait entre 2 et 4% en dessus de celle de l'année précédente pour la même période. Le secteur de la volaille a été le grand bénéficiaire de la crise de la vache folle. Tout au long de l'année, la demande a été très bonne et la volaille indigène ne permettait pas de couvrir les besoins. Les contingents d'importation ont été épuisés rapidement et l'Office fédéral de l'agriculture a octroyé des contingents supplémentaires en contrepartie d'un affranchissement d'une taxe de Fr. 4.-/kg de viande. Ainsi le taux d'autoapprovisionnement en viande de volaille est inférieure à 40%.



Le veau va bien, il ignore tout des problèmes du marché de la viande bovine en 2001. Photo: E. Allgäuer, Eschen FL

Objectifs prévus et les résultats

Le programme d'activité 2001 a été approuvé par l'Assemblée des délégués du 16 novembre 2000. Les tableaux ci-après donnent un aperçu

des 9 principaux thèmes prévus et vous fournissent une idée sur les objectifs déjà atteints.

Objectifs 2001

Résultats 2001

1. Position de l'agriculture sur le marché

Aider les acteurs sur le front de la vente par une communication de base efficace.

- La campagne «Proche de vous. Les paysans suisses» a été poursuivie par 14 projets partiels. Il faut plus particulièrement souligner la production d'un troisième spot TV («Flirt avec les cerises»), la réalisation d'un concours de photos national, pour lequel nous avons enregistré 5500 envois de photos, et la présence lors de 19 expositions et manifestations.

Collaborer avec les organisations de consommateurs afin de remettre à l'ordre du jour la question de la déclaration des produits et imposer plus de transparence.

- Interventions parlementaires et propositions à l'Office fédéral de la santé publique: elles ont finalement conduit au renforcement des prescriptions de déclaration.
- Entretiens avec toutes les organisations importantes de consommateurs et de grands distributeurs en vue de l'adoption d'un langage commun en matière de déclaration.
- Renforcement des dispositions de la loi sur les denrées alimentaires à partir du 1er mai 2002, qui prend en compte des demandes importantes de l'USP. Ainsi, le poulet mariné chinois vendu en Suisse n'est plus déclaré produit suisse.
- Lancement du label unique «Suisse Qualité» pour les produits indigènes par le biais de Agro-Marketing Suisse.

Objectifs 2001

Résultats 2001

1. Position de l'agriculture sur le marché

Soigner les contacts avec les grands distributeurs et leur faire comprendre le point de vue des producteurs.

- Suite aux blocages d'avertissement de centres de distribution de Coop, nous avons réussi à négocier un programme en 10 points avec la direction de la chaîne. Depuis, Coop participe de nouveau aux travaux de toutes les interprofessions.
- En octobre, nous avons obtenu que Migros et Coop intensifient la promotion des ventes de viande suisse par des activités de grande envergure (campagnes sur les prix et campagnes publicitaire). Simultanément les grands distributeurs appliquent une politique d'importation restrictive et renoncent largement aux campagnes promotionnelles sur la viande importée. Les succès obtenus lors de ces négociations ont permis d'éviter un effondrement total du marché de la viande bovine.
- Les grands distributeurs se déclarent prêts à participer au développement du label «Suisse Qualité».
- Migros et Bell SA ont décidé de collaborer avec l'AQ Viande Suisse. A partir du 1.1.2002 les porcs conventionnels ne seront plus acceptés que des producteurs AQ.

2. Mise en œuvre de la PA 2002

Analyse des effets du système des PD, en particulier des exigences minimales ainsi que des limites de revenu et de fortune. Discussion des résultats dans les organes de l'USP et propositions de correction.

Réactualisation du mode de présentation de la situation économique des exploitations agricoles, dans le but de faciliter la compréhension et d'affiner la comparaison avec les revenus de secteurs professionnels comparables.

Elaboration de solutions pour les problèmes sociaux engendrés par l'évolution des structures agricoles.

Bases d'analyse et de discussion pour l'évaluation des effets des paiements directs (exigences minimales, revenu de la femme, liaison partielle des PD aux Unités de main-d'œuvre standard (UMOS), effets des PD sur certains types et branches d'exploitation).

Présentation de la répartition du revenu selon les types et branches d'exploitation et les régions. Nous avons obtenu que l'OFAG et la FAT accordent désormais la priorité, dans leur présentation du revenu paysan, au revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et non plus au revenu agricole. Ainsi, la population non paysanne aura dorénavant une image plus réelle de la situation des paysans en matière de revenu.

En 2001 on a pu obtenir une facilité d'accès aux revendications pour les prestations des aides aux exploitations. Exonération que nous avons demandé pour l'imposition fiscale des gains de liquidation se trouve sur la bonne voie.

3. Principes fondamentaux pour la politique agricole après 2002

Concrétisation des projets et visions de l'USP pour le développement de la politique agricole.

Collaboration de membres de l'USP au sein des différents groupes de travail mis sur pied par la Confédération pour la discussion des aspects spécifiques de la future politique agricole (paiements directs, marchés aspects sociaux/facteurs de production).

- Evolution des positions agricoles dans les groupes de travail paiements directs, marchés et aspects sociaux/facteurs de production.

- Collaboration active de nombreux collaborateurs de l'USP dans les groupes de travail.

4. Développement des relations de la Suisse avec l'OMC et l'Union européenne

Rejet de l'initiative «Oui à l'Europe». Mise en évidence des effets de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux ainsi que des opportunités et possibilités qui en découlent.

Analyse de l'évolution des exportations dans les pays de l'UE.

Détermination de la position de l'USP en rapport avec les négociations de l'OMC.

L'initiative a été rejetée le 4 mars 2001 par 1 983 000 non contre 597 000 oui.

- Les accords bilatéraux entreront vraisemblablement en vigueur en 2002.
- Evaluation des incidences possibles sur le secteur laitier.

Collaboration au sein du GT Controlling (économie laitière) et le comité de direction («Schoggi-Gesetz»).

- Présenter la position de l'USP pour les négociations de l'OMC à Doha/Qatar.
- Organisation d'un séminaire international sur l'OMC et la multifonctionnalité. Ce séminaire a permis de renforcer l'alliance entre les défenseur du principe de multifonctionnalité.

Objectifs 2001

Résultats 2001

5. Communication interne et externe

Intensification, dans les cantons et les régions, des mesures d'accompagnement de la campagne nationale de communication de base.

- Réalisation de manifestations importantes par les chambres cantonales d'agriculture (par ex. Sichte, manifestation dans la gare de Zurich, présences dans les foires).
- Appui apporté aux projets dans les cantons avec une somme totale de plus de Fr. 600 000.- provenant du financement spécial de la communication de base.

Présentation des positions et revendications de l'USP lors des assemblées, des séances de comité et autres manifestations des sections.

- Présence renforcée de représentants de l'USP à des manifestations paysannes. En 2001, le Président à lui seul a assisté à plus de 100 manifestations.

Préparation de la présentation de l'agriculture dans le cadre de l'EXPO.02; participation active dans le groupe de soutien et pour l'élaboration des projets partiels.

- Collaboration de différents représentants de l'USP lors de la conception et la concrétisation de Expoagricole.
- Responsabilité générale de l'USP pour la partie d'exposition Parc Beaulieu.
- Travaux préliminaires et mesures d'organisation pour la réalisation de manifestations au forum, avec environ 100 organisateurs du domaine de l'économie agricole et alimentaire.
- Responsabilité et collaboration dans la communication et la publicité pour Expoagricole.

6. Formation, perfectionnement, conseil, recherche

Intégration du secteur de la formation au sein de l'USP.

Les travaux préliminaires nécessaires ont été introduits en 2001. Il s'agit de clarifier, entre autres, les questions juridiques et financières. En outre, les organes qui s'occupent de la formation professionnelle doivent être engagés. Une nouvelle commission de formation est prévue dans le cadre des structures de l'USP. L'intégration définitive doit avoir lieu en 2002.

Définition des «professions vertes» et élaboration de règlements de formation.

Un concept du champ de la profession a été élaboré en 2001. Ce projet sera présenté dans le cadre du projet de places d'apprentissage 2 de l'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie). A la fin de l'année, lors d'une consultation à un large échelle auprès des Offices cantonaux de la formation professionnelle et les organisations professionnelles, on a pu constater une acceptation au projet et la volonté de continuer une collaboration.

Début des travaux concernant la plate-forme de formation.

Le projet de plate-forme de formation qui prévoit une collaboration des organisations professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle a été terminé en novembre 2001. Le résultat a été présenté aux partenaires potentiels pour appréciation.

Assurer l'organisation et le financement des nouveaux examens professionnels et maîtrises.

Le modèle à deux niveaux du perfectionnement professionnel dans l'agriculture: examens professionnels et maîtrise a pu être réalisé en tant que concept global pour la première fois en 2001, après une phase transitoire de 3 ans. L'offre modulaire de perfectionnement est très appréciée des jeunes. En automne 2001 nous avons enregistré une augmentation du nombre des annonces de module.

7. Position du secteur agricole par rapport à la politique financière

Lutte contre toute coupe dans le budget agricole.

- Nous avons pu éviter des coupes dans le budget agricole.
- Nous avons obtenu une diminution de la réduction prévue des soutiens du marché de plus de 60 millions de francs, ce qui a contribué au «maintien» du prix du lait en 2001.

«Nouvelles» mesures de soutien possible (p. ex. amélioration des conditions de base, mesures sociales).

- L'introduction d'une assurance de revenu est en phase de clarification.
- L'introduction de mesures sociales d'accompagnement est poursuivie.

8. Politique régionale

En collaboration avec les unions paysannes cantonales, prise d'influence sur les directions cantonales de l'agriculture et de l'économie publique afin que les questions relatives au monde rural et à l'agriculture soient mieux prises en compte. Organisation de rencontres entre les représentants de l'agriculture et les membres des gouvernements, avec la participation de membres agrariens des Chambres fédérales.

- Dans la plupart des cantons des contacts ont eu lieu entre les unions paysannes cantonales et les autorités et les problèmes de l'agriculture ont pu être exposés.

Objectifs 2001

Résultats 2001

9. Services

Prestation de services avantageux.

- Le département fiduciaire et estimations (F+E) vient en aide aux familles paysannes pour trouver des solutions à leurs questions juridiques dans presque tous les domaines. Plus de mille exploitations ont confié leur comptabilité à F+E et sont conseillées dans les questions fiscales.
- Le service de renseignements téléphoniques est très apprécié et beaucoup consulté par les familles paysannes.

Création d'une «place du marché» suisse avec la participation et le soutien d'AgriGate.

- Des investisseurs externes à l'USP (Union Raiffeisen) ont permis d'assurer l'avenir d'AgriGate jusqu'au «Break-Even» espéré en 2003.
- «Une initiative Portalverbund» a été introduite. Elle vise une simplification pour l'utilisateur, c'est-à-dire les différents paysans, et aussi un management de l'information efficace.

Développement d'AGRISANO par une croissance qualitative.

AGRISANO connaît un développement retentissant. Une augmentation du nombre des membres d'environ 42 % a été enregistrée au 1er janvier 2002. Dans différents cantons, beaucoup de personnes ne faisant pas parties de la population paysanne ont adhéré à notre caisse; en raison des primes nettement plus avantageuses par rapport à d'autres caisses.

Garantie du système d'assurance et de prévoyance avantageux pour les familles paysannes.

- La lutte continue pour le maintien d'un système de prévoyance conforme aux besoins des familles paysannes, dans le domaine de la prévoyance facultative.
- Avec l'aide des services de consultation neutres en matière d'assurances, il est possible de trouver la solution d'assurance optimale et la plus avantageuse pour chaque exploitation et chaque famille paysanne.

Création de la possibilité de recrutement en nombre suffisant de main-d'œuvre étrangère.

Les efforts pour pouvoir recruter de la main-d'œuvre en dehors de l'espace de l'UE/AELE sont restés sans succès. Il ne faut pas s'attendre à une telle ouverture des régions de recrutement pour 2002. Afin d'améliorer les chances de recrutement dans l'espace de l'UE/AELE, la section AGROIMPULS de l'USP s'est à nouveau lancée dans la médiation de main-d'œuvre. Le nombre des stagiaires recrutés par l'intermédiaire d'AGROIMPULS a fortement augmenté.

Rapport annuel du Département de l'économie agricole et des relations internationales

Evolution de la politique agricole

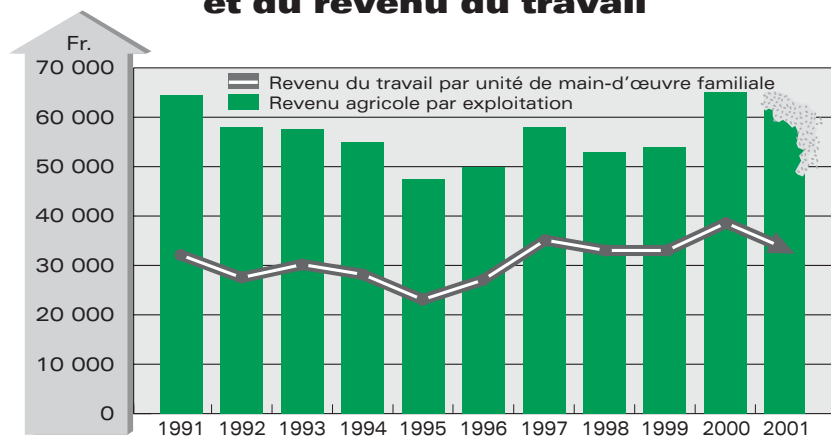
L'USP lutte pour des revenus plus élevés

La situation économique générale de l'agriculture reste tendue. Le rapport agricole de l'OFAG montre qu'en 1998/2000 le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (valeur médiane) dans les exploitations de plaine représentait seulement 64% (salaire mensuel transposé = Fr. 3330.-) des revenus comparables dans les autres secteurs économiques; pour les paysans des régions des collines, le revenu représentait 53% (Fr. 2536.-) et pour ceux des régions de montagne 42% (Fr. 1846.-) du revenu comparable. Plus de la moitié des exploitations, tous types

confondus, souffrent d'une «situation financière préoccupante», d'un «revenu insuffisant» ou encore d'une «indépendance financière limitée». L'OFAG lui-même est parvenu à la conclusion que pour un tiers des exploitations environ, la base pour assurer leur survie à long terme n'est pas donnée ou insuffisante. L'USP s'investit pour une politique agricole mettant en place des conditions générales et des mesures propres à stopper l'effondrement des revenus et à ouvrir des perspectives aux familles paysannes.

S'agissant de l'évolution de la politique agricole, l'USP considère comme essentiel la mise en place de conditions générales permettant de préserver une agriculture productive, professionnelle et exploitant toutes les surfaces. Dans ce but, l'USP s'est engagée dans les groupes de travail institués par la Confédération – marchés, paiements directs, mesures sociales d'accompagnement – pour que la future politique agricole améliore les conditions des exploitations paysannes. Pendant le deuxième semestre 2001, l'USP s'est penchée de manière approfondie sur les propositions de la Confédération pour PA 2007, en promouvant la discussion dans les milieux agricoles. Le groupe de travail région de montagne de l'USP s'est occupé des conséquences possibles des mesures proposées de la PA 2007. Il a ainsi été

Développement du revenu agricole et du revenu du travail



Sources: Exploitation de référence du recensement central (FAT)

Graphique: BundVerlag

Après une année 2000 un peu meilleure, on constate en 2001 un nouveau recul du revenu et du salaire.

possible de trouver un consensus sur de nombreux sujets et d'élaborer une prise de position largement soutenue, qui a été adoptée par la Chambre d'agriculture le 4 janvier 2002.

Accords bilatéraux

Les Accords bilatéraux avec l'UE devraient entrer en vigueur le 1er juillet 2002. Ils ouvrent de nouvelles perspectives, notamment dans le

domaine laitier, qu'il s'agit d'exploiter de manière offensive. Ce sera avant tout aux échelons de la transformation et du commerce en aval de faire un effort, afin de gagner des parts de marché pour nos produits de qualité. Les améliorations dans le domaine des produits agricoles transformés sont à l'ordre du jour dans les débats avec l'UE. L'USP a intérêt à ce que ces négociations progressent, afin d'obtenir de meilleures

conditions pour exporter nos produits agricoles transformés vers l'UE.

Nouveau cycle de négociations de l'OMC

Après des négociations longues et intenses à Doha / Katar en novembre 2001, un nouveau cycle de négociations multilatérales a été convenu à l'OMC. Il a été difficile de concilier les intérêts des 142 pays membres. Selon la déclaration finale, les principaux éléments de la libéralisation dans le domaine de l'agriculture devraient reposer sur l'amélioration de l'accès au marché, sur la diminution des soutiens internes ainsi que sur la réduction et l'éventuelle suppression de toutes les subventions à l'exportation. Il s'agit donc de maintenir la direction prise par l'Uruguay Round. Le rythme et l'ampleur de la libéralisation dépendront des compromis obtenus lors des négociations. Les premiers résultats devraient être obtenus au 31 mars 2003. En septembre 2001, l'Union suisse des paysans a consigné sur papier sa position et ses attentes vis-à-vis des négociations de Doha et attend de la Confédération un engagement en faveur des intérêts de l'agriculture.

Rapport annuel du Département de la communication (DCO)

Relations avec les médias et communication en faveur de l'agriculture suisse

L'USP a pour vocation de défendre les intérêts des familles paysannes, de l'agriculture et de l'économie agroalimentaire, qu'elle se doit de faire connaître aux médias et au public. Elle doit aussi faire connaître son avis sur tous les sujets d'actualité touchant l'agriculture. En 2001, elle a pour la première fois marqué le passage à la nouvelle année par deux conférences de presse, dont l'écho a été extraordinaire. Elles ont été organisées l'une dans une exploitation romande, l'autre dans une exploitation alémanique. L'USP y a

présenté la situation actuelle ainsi que sa vision de l'avenir de notre profession. D'autres conférences du même genre ont eu pour sujets: «Situation du marché de la viande», «USP: 100 ans au service des paysans» et «Agriculture et OMC». L'USP a par ailleurs publié plus de 100 communiqués de presse consacrés à des sujets très divers; la direction, les chefs de départements ainsi que le DCO ont aussi fourni un nombre impressionnant de déclarations sur des sujets d'actualités et sur d'autres thèmes intéressant la profession.

La campagne «Proches de vous. Les paysans suisses»

Durant l'année écoulée, la communication en faveur de l'agriculture a une nouvelle fois été intensifiée. Cette campagne de grande envergure vise à éveiller dans le public un climat général de sympathie envers les familles paysannes et l'agriculture. Son objectif essentiel est de promouvoir les produits indigènes et de rendre les consommateurs attentifs au fait que leur qualité supérieure



Pour la 4e fois, Agro Marketing Suisse a présenté l'agriculture suisse en janvier 2002 lors de la «Grüne Woche» à Berlin. Sur notre photo on voit Urs Schneider de l'USP, Renate Künast, ministre allemande de l'agriculture, lors du «Schelleschöttle» et Manfred Bötsch, Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture. Photo: Fotac

justifie un supplément de prix. La campagne globale se compose de 14 projets partiels: publicité télévisée, campagnes d'annonces et d'affichage, présence dans les foires, projets liés aux écoles, brunch du 1er août, concours national de photographies, publication de brochures, panneaux à poser en bordure de cultures, relations avec les médias, CD-ROM, etc. Ces mesures publicitaires et la campagne d'image sont indispensables, les familles paysannes l'ont bien compris. Leur appui en est une preuve, de même que le résultat des enquêtes que nous avons menées auprès d'elles.

Promotion des ventes dans le pays et à l'étranger

Pour compléter cette communication générique, l'USP soutient aussi

la promotion des ventes, en collaboration étroite avec Agro-Marketing Suisse AMS. L'année écoulée a ainsi vu le lancement d'un label de qualité et de provenance (Suisse contrôlé) utilisable par les différents secteurs de production. Elle participe aussi à l'organisation et au financement des stands de l'agriculture et de l'économie agroalimentaire dans les foires en Suisse et à l'étranger. Hors du pays, il s'agit surtout de la «Internationale Grüne Woche» de Berlin.

Communication interne

Pour communiquer avec les familles paysannes, l'USP recourt essentiellement à la presse agricole, en tout premier lieu aux organes officiels des organisations paysannes, «Agri» et «BauernZeitung». Le télégramme hebdomadaire de l'USP, nouvellement créé, présente quant à lui les activités

de l'USP dans des domaines très divers. A l'avenir, l'USP communiquera plus fréquemment sur Internet. Il est de plus un élément très important et à ne pas sous-estimer: à savoir la participation des collaborateurs de l'USP aux manifestations et aux assemblées.

Politique et parlement

Les points de l'ordre du jour parlementaire liés à l'agriculture font l'objet, avant les sessions, de débats préparatoires menés sous la forme de conférences des parlementaires paysans. Quand il y a des objets spécifiques à traiter, les 120 membres du Club agricole de l'Assemblée fédérale sont soit invités à se réunir, soit pourvus de la documentation nécessaire. Durant la session qui s'est déroulée au Tessin, les parlementaires ont pu prendre connaissance des attentes politiques du monde agricole au cours d'un après-midi agricole; la visite d'une ferme tessinoise a été l'occasion de leur présenter la situation des familles paysannes.



Le nouveau spot télévisé «Flirt avec les cerises» de la communication de base «Proche de vous. Les paysans suisses» débouche sur beaucoup de sympathie. Photo: Agro Marketing Suisse AMS

Rapport annuel du Département de l'économie animale DEA

Solutions à court et long terme pour la viande bovine

L'USP s'est investie sans compter pour redresser la situation calamiteuse du marché de la viande. Elle a obtenu notamment les résultats suivants:

- Déblocage d'une aide fédérale supplémentaire de 23,5 millions de francs pour des mesures d'allègement du marché, notamment pour

l'exportation de 1901 tonnes de viande de bœuf à destination de la Corée du Nord. Deux millions de francs ont par ailleurs été alloués

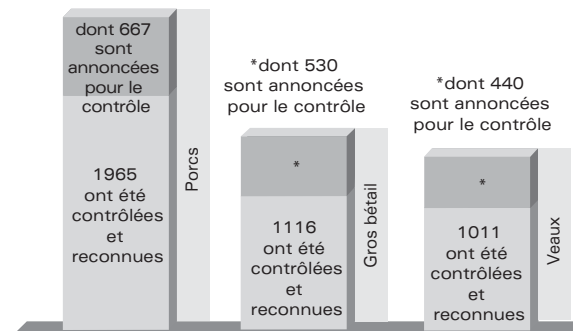
pour une campagne d'information en faveur de la viande de bœuf suisse.

- Ouverture des frontières allemandes et portugaises pour nos exportations de bétail.
- Appui des grands distributeurs Migros et Coop, qui favorisent l'écoulement de viande suisse en multipliant les campagnes de vente à bas prix tout en appliquant une politique restrictive en matière d'importations et en renonçant en grande partie à des actions sur la viande importée.

Ces succès obtenus par la négociation ont permis d'éviter un effondrement complet du marché de la viande bovine qui, fin 2001, a retrouvé son équilibre et de meilleurs prix pour le bétail de boucherie.

Pour améliorer la transparence, l'USP, en collaboration avec Proviande, a renforcé le système d'observation du marché dans le domaine du bétail de boucherie, en y intégrant de nouveaux annonceurs de prix. A tout moment, les producteurs peuvent donc se renseigner sur le prix actuel du bétail de boucherie sur Internet (www.bauernzeitung.ch), par téléphone (0900 57 50 71), par télécopie SF 1 (p. 655) ou dans la presse agricole.

Exploitations avec l'AQ-Viande Suisse au 15 mars 2002



Les exploitations avec plusieurs espèces d'animaux figurent plusieurs fois dans les chiffres ci-dessus.

Source: QM Schweizer Fleisch

Graphique: BundVerlag

En 2001, le programme d'assurance de la qualité AQ-Viande Suisse a été pris d'assaut. Les efforts conséquents consentis par le personnel ont permis à l'USP de certifier 3000 exploitations en un temps record.

L'USP a institué deux groupes de travail qui ont élaboré des solutions pour améliorer la situation sur le marché de la viande. Deux objectifs sont visés: optimisation de la défense professionnelle des producteurs de viande de veau et de bœuf à l'échelon national et transformation de Proviande en une interprofession au sens des dispositions de la loi sur l'agriculture. La mise en œuvre de ces solutions débutera en 2002. L'USP s'est en outre considérablement investie dans les travaux du groupe consultatif de la Banque de données sur le trafic des animaux.

Les producteurs pourront apprécier les premiers effets de ce grand projet dès 2002. Le programme Assurance de la Qualité Viande Suisse a été régulièrement développé. Les gros clients tels que Migros, le groupe Bell et Prodega SA, spécialisés dans l'approvisionnement des entreprises de restauration, ont annoncé qu'en 2002, ils n'accepteraient plus que des animaux de production conventionnelle provenant d'exploitations certifiées AQ. A terme, les animaux de boucherie non certifiés AQ auront donc de la peine à trouver preneur.

Rapport annuel du Département de la formation

La formation professionnelle en chantier

Le projet de la nouvelle loi sur la formation professionnelle mis en consultation touche deux projets mis en chantier à l'échelon national en 2001: «Métiers verts» et la plate-forme de formation. Il s'agira d'intégrer dans les deux projets les défis et les besoins qui découlent du message accompagnant cette nouvelle loi. En même temps, la formation professionnelle d'agriculteur/agricultrice ainsi que celle des professions agricoles spéciales passeront définitivement de l'Office fédéral de l'agricul-

ture (OFAG) à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Tirer parti des synergies dans le champ professionnel

«Métiers verts», un projet de développement de l'OFFT mené dans le contexte du 2e arrêté fédéral sur les places d'apprentissage (APA 2), a été développé en 2001 jusqu'au stade de

la planification. Il s'agissait de définir le champ professionnel, un modèle de formation possible ainsi qu'une proposition pour la formation pratique professionnelle. A la fin septembre 2001, le groupe de projet, composé de représentantes et de représentants des métiers concernés, a soumis un rapport intermédiaire aux cantons et aux associations professionnelles pour prise de position. Des 80 avis «récoltés», on peut tirer les enseignements suivants:

- La réforme de la formation agricole de base est menée en parallèle, elle est forcée par des décideurs de certains cantons et ne fait pas directement l'objet du projet relatif au champ professionnel. Elle part d'une autre situation et se limite à la profession d'agricul-

teur. Nous entendons naturellement intégrer le mieux possible ces projets de réforme dans le projet de champ professionnel. Les liens correspondants existent et font actuellement l'objet de discussions intensives.

- b. Le sondage mené auprès des cantons et des associations professionnelles a notamment clairement mis en évidence que les opinions sur le développement de la formation professionnelle au niveau de la formation de base (jusqu'à et avec certificat de capacité) divergent fortement. Dans l'agriculture, il n'y a pas de consensus sur les buts de la formation professionnelle (travailleurs spécialisés ou entrepreneurs), sur le nombre de leçons à dispenser (1200, 1600 ou 1900 leçons), ni sur les formations en faveur des élèves faibles et des élèves doués (classes de niveaux variables). Nous ne pouvons laisser persister ce désaccord.

L'union fait la force sur la plate-forme de formation

Le second projet porte sur la collaboration entre les associations professionnelles. La nouvelle loi sur la formation professionnelle (qui sera probablement entrée en vigueur en 2004) déléguera davantage de compétences et de responsabilités aux instances de formation des organisations professionnelles. Il s'agit de procéder à cet égard aux préparations correctes et adaptées. Une collaboration plus étroite entre les professions a été envisagée dans le contexte du projet plate-forme de formation et les résultats présentés dans un rapport final. Les associations professionnelles ont eu l'occasion de se prononcer à ce sujet.

Formation professionnelle continue: offres intéressantes

Les jeunes professionnels réagissent de manière positive au nouveau système modulaire de perfectionnement professionnel. Ils apprécient les



Une bonne formation est fondamentale pour la future génération de paysans.
Photo: Georgette Baumgartner-Krieg, Lucerne

débouchés offerts par l'examen professionnel. Le menu du perfectionnement individuel tient compte de manière optimale des besoins des candidats. Le système a pu être consolidé et complété en 2001. Les cours de perfectionnement des écoles d'agriculture et ceux des autres institutions offrent des modules qui s'insèrent dans un système permettant de réagir rapidement et sélectivement à la mobilité des conditions du monde de travail. L'examen de maîtrise est une étape exigeante à franchir dans la carrière d'un jeune agriculteur. L'étude d'entreprise, élément central de l'examen final, demande un gros investissement personnel. Son utilité est cependant très clairement reconnue: les résultats de ce volet de l'examen sont généralement directement applicables à l'entreprise en question. La liaison du système d'unités capitalisables avec celui des paysannes est un développement réjouissant. Les jeunes paysans suivent en partie les

même modules et passent les examens en même temps. L'utilité de ce système pour les candidats ainsi que pour les institutions de formation est évidente.

La formation professionnelle passe de la SSA à l'USP

La réforme structurelle n'a pas épargné les organisations professionnelles. La Société suisse d'agriculture (SSA) cédera ainsi la formation professionnelle à l'Union suisse des paysans (USP). Les démarches préparatoires en ce sens ont été entreprises en 2001. Le secrétariat a ainsi été transféré de Lindau à Brougg, siège principal de l'USP, et la gestion comptable a été convertie au système de l'USP. Les aspects juridiques, organisationnels et financiers ont été réglés par le comité de la SSA, ce qui permet à cette organisation de fusionner avec l'USP.

Rapport annuel du Département de la production végétale et environnement (DPE)

Marchés des céréales, des oléagineux et des protéagineux

Janvier 2001, le Conseil fédéral approuve les propositions de l'OFAG relatives à la modification du prix-seuil des matières fourragères (-Fr. 5.-/100 kg dès le 1er juillet 2001) et l'attribution d'une contribution à la surface pour les terres ouvertes et les cultures pérennes (+ Fr. 400.-/ha dès 2001). C'est l'aboutissement de plus de six mois de tractations entre le Département de la production végétale et environnement (DPE) et la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) d'une part et l'OFAG d'autre part. Rappelons que le projet initial de l'OFAG prévoyait une diminution du prix-seuil de Fr. 10.-/100 kg sans aucune compensation.

Dans le secteur des oléagineux, il faut noter l'octroi d'un mandat de prestations par le Conseil fédéral à swiss granum. Dans le contexte de lutte contre l'ESB et notamment de l'interdiction totale de l'utilisation des farines animales, l'approvisionnement en huiles et protéines végétales a fortement gagné en importance. Les démarches parallèles du DPE et de la FSPC, ayant pour objectif commun de revitaliser la production d'oléagineux et de protéagineux en Suisse, ont débouché sur l'élaboration conjointe entre swiss granum et l'OFAG d'un mandat de prestations oléagineux ainsi que sur l'augmentation de la contribution à la surface pour les légumineuses à graines (Fr. 1500.-/ha au lieu de Fr. 1260.-/ha).

Le DPE a également joué son rôle de coordinateur au sein de la production végétale en réunissant les différentes organisations pour une rencontre avec la station de recherche en production végétale de Changins et, en fin d'année, pour un échange de vues sur le document PA 2007 en consultation jusqu'au 10 janvier 2002.

Renoncer à épandre les boues d'épuration

L'année dernière, le département «Production végétale» a étudié les avantages et les désavantages de l'épandage des boues d'épuration. Après une étude approfondie, nous avons acquis la certitude que les désavantages prévalent, notamment en raison de l'obligation de répondre aux attentes des consommateurs qui, rappelons-le, sont de plus en plus sensibles à une alimentation saine et sans risque. Tenant compte de ces faits, le comité de l'USP a conseillé dès l'été 2002 de renoncer sans délai à épandre de boues d'épuration sur les surfaces herbagées et d'en bannir l'emploi dans toute l'agriculture à partir de la fin de l'année 2002. Par conséquent, il faudra trouver d'autres solutions pour éliminer ces boues (combustion dans les cimenteries, les usines d'incinération des déchets ou des centrales à charbon à l'étranger).

Réglementation complexe de la responsabilité civile

Composé de juristes, un groupe de travail placé sous l'égide du Département de la production végétale et environnement a élaboré, en deux séances seulement, la prise de position sur la révision et l'unification, au demeurant très complexe, du droit de la responsabilité civile. Le groupe de travail a décidé d'une manière générale de responsabilité à raison du risque dans les dispositions générales du Code des obligations, ainsi que la proposition d'aménager la responsabilité des détenteurs d'animaux en responsabilité à raison du risque. Ce dernier point ôterait pratiquement tout soutien à l'unification

proposée, mais a par contre refusé l'introduction d'une clause possibilité de décharge aux détenteurs d'animaux.

Génie génétique: une question récurrente

Dans le domaine du génie génétique, il s'agissait pour nous de défendre au sein de divers cercles et commissions (cercles agricoles, commissions spécialisées, médias, hautes écoles, etc.) deux requêtes de l'USP, à savoir l'introduction d'un moratoire jusqu'en 2010 pour la mise en vente des organismes génétiquement modifiés (OGM), ainsi que la mise en place d'une réglementation de la responsabilité civile répondant aux besoins de l'agriculture. C'est surtout ce dernier point qui a demandé une étude très approfondie, vu tous les points de détail à régler.

Supplément de transformation pour les arbres fruitiers haute-tige

En étroite collaboration, l'USP et la Fruit-Union Suisse ont réussi à convaincre diverses organisations de protection de l'environnement et de consommateurs qu'il était nécessaire d'introduire un supplément de transformation pour les arbres fruitiers haute-tige (selon la motion Eberhard du 21.3.01), afin de lutter contre la disparition préoccupante des vergers traditionnels. De notre côté, nous nous sommes laissés convaincre du bien fondé de soutenir, en plus du supplément de transformation, un label pour les arbres fruitiers haute-tige. Pour finir, la requête concernant le supplément de transfor-



Les protéines et l'huile végétales sont de plus en plus importantes. En 2001, il a été cultivé 4400 hectares de tournesols. Photo: Marianne Fiaux, Genève

mation a été incluse dans notre prise de position sur la PA 2007.

Estimation des récoltes et mesures de promotion de vente

Une fois de plus, l'USP a réussi une estimation assez précise de la récolte

des fruits à cidre, notamment de celle des poires à cidre (100%), ce qui est toujours très important pour la fixation du montant de la retenue. Par ailleurs, nous avons dirigé la création d'une nouvelle vidéo «Du blé au pain» dans le cadre de l'Information suisse sur le pain, vidéo qui existe en trois versions (niveau pri-

maire et secondaire et pour les adultes) ainsi qu'en trois langues (f, a, i). Le site Internet de l'Information suisse sur le pain (www.painsuisse.ch) a d'autre part été remodelé et actualisé. Enfin, notre département a collaboré au développement du site Internet de [swisspatat](http://www.patate.ch) (www.patate.ch).

Rapport annuel du Département de l'organisation, de l'informatique et de la statistique

L'USP réunit des données sur l'observation du marché

Début 2002, 91 sections étaient affiliées à l'USP. Le renforcement de la défense professionnelle des agriculteurs nécessite de nombreuses séances. Au début de l'année, le comité de l'USP a donc établi un règlement permettant d'unifier les indemnités versées à tous les paysans qui s'engagent sans compter pour la défense de la profession.

Pendant l'année sous revue, l'USP et ses sections membres sont convenues d'améliorer l'échange d'informations et la coopération. Des outils informatiques modernes sont indispensables pour un travail et un échange d'informations efficaces.

Afin de pouvoir utiliser toutes les possibilités de la technique moderne, l'installation du nouveau réseau interne a été terminée et une grande partie du matériel a été remplacé. Avec la suite Office 2000, tournant sur Windows 2000, la plupart des collaborateurs disposent à présent d'instruments de travail excellents.

Système d'information sur le marché et les prix: l'aide Internet

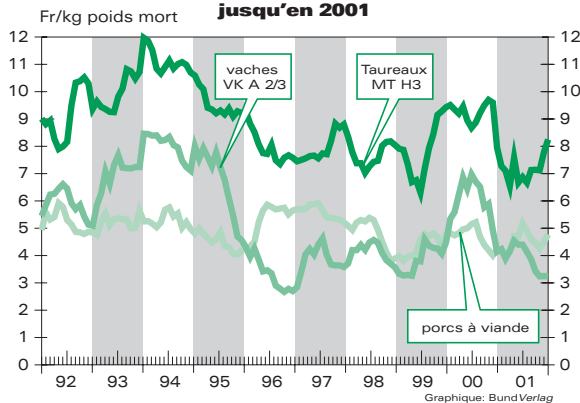
Depuis le 23 janvier 2001, la division Statistique et Documentation de l'USP communique aux producteurs et aux autres acteurs les dernières informations sur le déroulement du marché par l'intermédiaire du site www.agrigate.ch. Outre l'Association suisse des banques Raiffeisen et l'USP, diverses organisations agricoles et investisseurs privés y participent. Des faits concernant l'agriculture et les activités de l'USP, ainsi que les prises de position de l'Union sur les actualités du jour étaient disponibles, ainsi que beaucoup d'autres informations, sur le site de l'USP www.agr-e.com. La convivialité de ce site a été améliorée pendant l'année sous revue et il a été enrichi d'une version en langue française. Depuis le début de l'année, le site Internet n'est pas utilisé seulement à

sens unique par notre division Statistique et Documentation. Le raccordement Internet de la banque de données permet non seulement la saisie traditionnelle des données par les collaborateurs de l'USP mais également la publication en ligne de communications par nos correspondants. La transmission des données est ainsi optimisée. Dans une prochaine étape, il est prévu de fournir aux auteurs de rapports et de comptes rendus un accès direct à notre banque de données, ce qui leur permettra d'élargir le champs des connaissances à leur disposition.

La défense professionnelle requiert des statistiques agricoles solides

Pendant l'exercice écoulé, le groupe d'accompagnement Agriculture et Alimentation de l'Office fédéral de la statistique, où l'USP défend depuis le début les intérêts des familles paysannes, s'est occupé, entre autres, des possibilités d'utiliser le système d'information géographique pour la statistique agricole, du mandat pour les négociations bilatérales avec l'UE dans le domaine statistique ainsi que des projets en cours dans le programme statistique pluriannuel jusqu'en 2003. Les bases statistiques nécessaires pour défendre nos intérêts sur le marché et en politique ont été préparées par notre division Statistique et Documentation, et elles ont été publiées dans le cahier annuel «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation», dans les «Landwirtschaftliche Monatszahlen» (données mensuelles sur l'agriculture) et dans la «Statistique laitière de la Suisse» ainsi que dans des rapports spécialisés.

La forte baisse des prix du bétail de boucherie jusqu'en 2001



Durant les crises de l'ESB de 1996 et 2001, la chute des prix pour les taureaux et les vaches est nette, comme le montre le graphique.

Rapport annuel du Département de la politique sociale et des services

Assurances sociales: les paysans prennent les choses en main

C'est avec un grand plaisir que le Département de la politique sociale et des services et ses sections ont obtenu leur certification ISO au mois de novembre 2001, certification répondant à la nouvelle norme 9001:2000. Ont été certifiés le service fiduciaire et estimations, AGRO-IMPULS, la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et la caisse maladie AGRISANO. Cette certification nous incite à continuer à faire tout notre possible pour offrir aux familles paysannes des services de bonne qualité et peu coûteux.

Au cours de l'année 2001, les débats concernant l'avenir des assurances sociales n'ont rien perdu de leur intensité, d'autant plus que les coûts ont continué à augmenter fortement. S'il est vrai qu'un grand nombre d'améliorations pourraient être apportées à notre système et que certaines économies pourraient être faites, il ne faut pas oublier que les sommes dépensées sont le prix du haut niveau de couverture sociale dont bénéficie notre population. D'ailleurs, les sondages indiquent que la population ne désire aucunement une diminution de cette couverture, mais bel et bien une réduction des prix, ce qui n'est pas facile à réaliser. Dans ces débats, l'USP prend sa tâche très au sérieux et fait son possible pour défendre les intérêts des familles paysannes.

Premier et deuxième piliers

En raison de la mauvaise conjoncture, le premier pilier a de nouveau bouclé ses comptes avec un déficit. Lors des débats du Conseil national sur la 11e révision de l'AVS, le maintien de l'échelle dégressive et du taux de cotisation réduit pour les

paysans ont pu être défendu avec succès. Par contre, les efforts entrepris pour essayer de mieux atténuer les effets de la réduction de la rente en cas de retraite anticipée, n'ont pas été couronnés de succès, de peu il est vrai. Il faudra donc reprendre cette idée lors des débats au Conseil des états. Comme il fallait le craindre, les revendications portant sur l'abaissement du seuil d'entrée dans le deuxième pilier et la prise en compte du taux d'activités ont été remises sur le tapis lors des débats sur le message de la 1re révision de la LPP. Nous rappelons que l'USP s'oppose à tout abaissement du seuil d'entrée ainsi qu'à la prise en compte du taux d'activité dans le cadre du deuxième pilier.

Assurance chômage et assurance maladie

En raison de la détérioration de la situation économique au cours du deuxième semestre, le chômage a de nouveau augmenté, ce qui aura certainement pour effet de retarder l'amortissement de la dette. La révision de la loi est toujours en cours. Elle devrait permettre d'une part de ramener les prestations à un niveau raisonnable et, d'autre part, d'améliorer le financement pour éviter que l'ACI ne se retrouve en difficulté financière comme par le passé lors d'une prochaine récession. Par ailleurs, les débats concernant l'assurance maladie sont toujours aussi vifs et animés. En effet, il ne se passe pratiquement pas de semaine sans que soit présentée une proposition censée régler tous les problèmes. Malheureusement, derrière ces propositions se cachent presque toujours des intérêts personnels, ce qui fait qu'elles sont peu aptes à faire avancer le débat. Soulignons pour

finir que la nouvelle augmentation massive des primes au 1er janvier 2002 a quelque peu suscité la mauvaise humeur.

Mesures sociales d'accompagnement de la PA 2007

Les mesures sociales d'accompagnement ont fait l'objet d'un nouveau débat au cours de la consultation sur la PA 2007. Soulignons à ce propos que l'USP a renoncé à demander l'introduction d'une indemnité pour cessation d'exploitation. Par contre, nous nous engageons en faveur des requêtes suivantes:

- amélioration dans le domaine de l'imposition des bénéfices de liquidation
- améliorations au niveau des aides aux exploitations (désendettement);
- contributions à la réinsertion professionnelle
- soutien accru de la part des services sociaux
- soutien accru des services d'entraide

Soulignons qu'en ce qui concerne l'accès aux aides aux exploitations et l'imposition des bénéfices de liquidation, de vrais progrès ont pu être réalisés, les motions Baader/Eberhart, qui concernaient ces deux points, ayant été couronnées de succès.



Les prestations de l'USP ont été certifiées selon la norme ISO 9001:2000 en 2001. Roland Zürcher, SQS, Zollikofen BE, présente le processus KLVP, mise en œuvre d'un processus continu d'apprentissage et d'amélioration (Kontinuierlicher Lern- und Verbesserungs-Prozess). Photo: Hans Rüssli

Marché du travail et réglementation en ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère

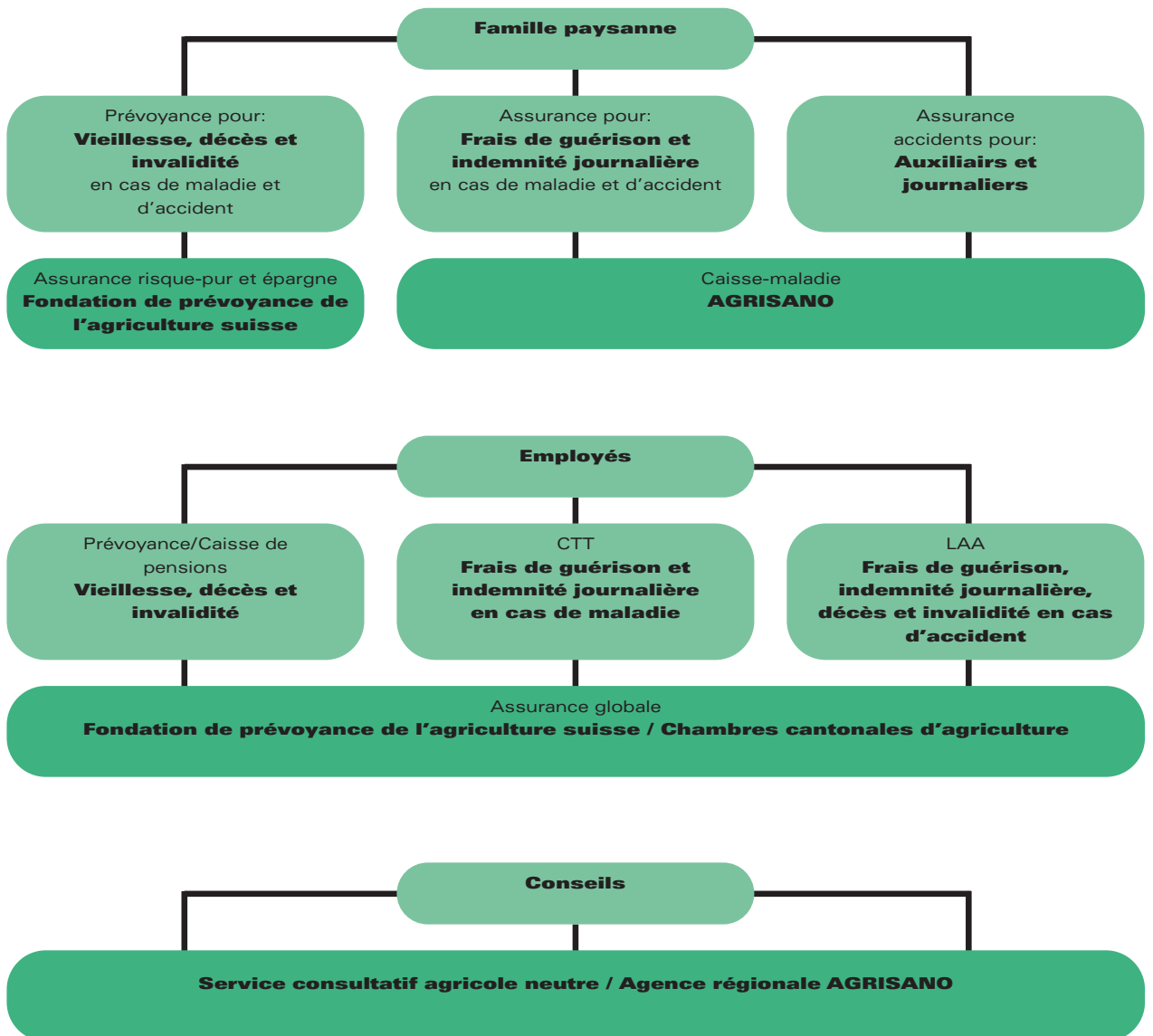
Les autorités continuent à refuser d'octroyer à l'agriculture un contingent de main-d'œuvre issu des pays candidats à l'UE. C'est notamment dans le domaine des auxiliaires engagés pour les récoltes que le problème est le plus grave, ce qui fait que bon nombre d'exploitants n'ont pratiquement pas d'autre choix que

d'avoir recours à des travailleurs au noir pour pouvoir assurer les récoltes en temps voulu. Vu cette situation très préoccupante, l'USP ainsi que trois organisations professionnelles cantonales ont décidé de se réengager plus activement dans le placement de travailleurs originaires d'Espagne et du Portugal.

Droit du travail: Après avoir été mis en consultation auprès des sections cantonales, le modèle de convention collective de travail élaboré au sein

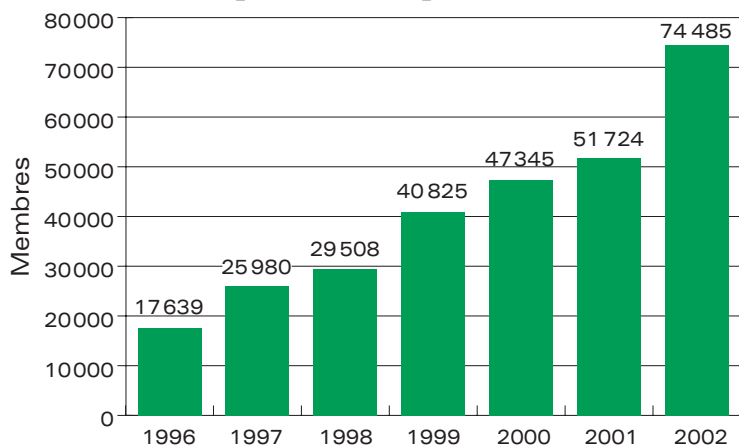
du groupe de travail en charge du dossier a été adopté par le comité de l'USP. Il a par la suite été envoyé aux sections cantonales, en les priant de le mettre en application. Le but est d'harmoniser les 25 conventions collectives de travail existantes. En outre, des discussions ont eu lieu avec le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) en vue de créer une convention collective nationale de travail pour l'agriculture. Le problème majeur pour la mise en place d'une telle convention provient de la diffi-

Le concept paysan en matière d'assurance approprié - avantageux



Le programme d'assurances agricole élaboré par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse présente de nombreux avantages pour les familles paysannes. En effet, combiné avec le service de conseil neutre, il leur permet de pourvoir à l'assurance des personnes et des biens de manières peu coûteuse et sans lacunes.

La caisse-maladie AGRISANO en pleine expansion



Graphique: BundVerlag

La caisse-maladie des paysans suisses – AGRISANO – se trouve en pleine expansion. Graphique: LID, Berne

culté de la rendre obligatoire pour tous, étant donné le mauvais niveau d'organisation des employeurs et des employés. En effet, une convention collective ne pouvant être déclarée obligatoire pour toutes les exploitations conduirait à une situation peu satisfaisante, puisqu'elle n'aurait de validité que sur les seules exploitations s'y soumettant facultativement.

Protection des travailleurs et prévention: Depuis 2000, toutes les exploitations agricoles employant du personnel ne faisant pas partie du cercle familial doivent remplir la directive N° 6508 de la CFST, directive qui vise à améliorer la sécurité au travail. La solution sectorielle agriTOP élaborée par l'USP et proposée par le Service de prévention des accidents dans l'agriculture SPAA permet de mettre en place cette directive de manière efficace et peu coûteuse. Rappelons que les membres de la caisse maladie AGRISANO peuvent appliquer agriTOP à moindres coûts. Conscientes qu'il valait mieux prévenir que guérir, bon nombre de familles paysannes se sont affiliées à agriTOP dans le courant de l'année dernière.

Bons résultats d'AGRISANO

Une fois de plus, la caisse maladie agricole a réalisé un excellent résultat

en 2000 et nous pouvons d'ores et déjà annoncer, que celui de l'année 2001 sera également satisfaisant. Rappelons à ce propos que la situation financière de la caisse, qui fête ses dix ans, est très bonne. Comparée avec celles de la concurrence, l'augmentation des primes au 1er janvier 2002 est modeste. AGRISANO doit d'ailleurs faire face à une forte augmentation de ses membres. Ainsi au 1er janvier 2002, le nombre des membres est passé à près de 75 000 personnes, ce qui équivaut à une augmentation de plus de 40 pour cent.

Un système de prévoyance pour 18 000 personnes

Le deuxième pilier facultatif proposé par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse permet aux familles paysannes de contracter des assurances vieillesse, vie et invalidité selon leurs besoins et à des conditions très avantageuses. Il permet en outre de diminuer dans le cadre de la loi le salaire imposable par des contributions à la prévoyance professionnelle facultative. Autre point satisfaisant, le rendement s'est élevé à 4%. Nous avons donc tout intérêt à défendre de toutes nos forces notre système de prévoyance – qui entretemps compte 18 000 affiliés – contre les tracasseries mises en place par

les autorités fiscales et l'Office fédéral des assurances sociales. A ce propos, force est de constater que nos relations avec les autorités se sont encore détériorées au cours de l'année dernière et sont à présent entrées dans une phase critique. Nous espérons que cette question pourra être définitivement réglée en 2002.

Assurance globale et conseil neutre en assurance

L'assurance globale est pour les employeurs et les employés la meilleure manière, tant du point de vue des prestations que celui des coûts, de mettre en place la couverture des risques prescrite par la loi et le contrat de travail. A l'heure actuelle, près de 8000 exploitations employant environ 8500 personnes ont opté pour le système d'assurance globale. La déréglementation du marché des assurances rend la comparaison entre les différentes conditions d'assurance et, par conséquent, l'élaboration d'un portefeuille d'assurance optimal, sans doublons ni lacunes, de plus en plus difficile. Les services agricoles de conseil neutre en assurance ont pour but d'aider les familles paysannes à s'y retrouver. Nous conseillons donc à ces dernières de se laisser conseiller par le service agricole de conseil en assurance de leur canton avant de contracter des contrats d'assurance ou d'épargne quels qu'ils soient.

Les services de conseil neutre en assurance

AG	056 462 53 63	Bauernverband Aargau (BVA), Laurstrasse 10, Postfach 18	5201 Brugg AG 1
AI	071 788 89 00	Bauernverband AI, Hoferbad 2	9050 Appenzell
AR	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet	9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288	9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311	9055 Bühler
BE	031 938 22 22	LOBAG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli	3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärnu
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland	3232 Ins
	033 654 82 24	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich
	031 720 11 11	INFORAMA Schwand	3110 Münsingen
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland	3232 Ins
	032 481 25 25	Fondation SEGECA, Ecole d'agriculture	2732 Loveresse
BL	061 751 81 51	Bauernverband beider Basel, Brodmann Yvonne, Neumattstrasse 44	4147 Aesch BL
FR	026 466 75 20	Chambre fribourgeoise d'agriculture, Route de Chantemerle 41	1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole, Route de Grangeneuve 31, Bruno Kull	1725 Posieux
GE	022 939 03 10	Chambre genevoise d'agriculture, rue des Sablières 15	1217 Meyrin
GL	055 643 15 21	Dürst Balz, Oberdorf	8777 Diesbach
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97	7000 Chur
JU	032 426 53 54	Chambre Jurassienne d'Agriculture, Case postale 100	2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5	6210 Sursee
NE	032 854 05 90	Chambre Neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4	2053 Cernier
NW/	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34	6374 Buochs
OW	041 618 40 40	Landwirtschaftsamt, Kreuzstrasse 2, Postfach	6371 Stans
	041 675 16 16	Berufs- und Weiterbildungszentrum BWZ Obwalden, Aariedstrasse	6074 Giswil
SG	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2	9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390	8217 Wilchingen
SO	032 628 60 60	Bauernsekretariat Solothurn, Obere Steingrubenstrasse 55	4504 Solothurn
	032 627 09 86	Landwirtschaftl. Bildungszentrum Wallierhof-Riedholz	4533 Riedholz
SZ	041 825 00 65	Bauernsekretariat des Kantons Schwyz, Alte Kantonsstrasse 12	6440 Brunnen
TG	071 622 44 22	Bauernsekretariat Thurgau, Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, Casella postale 447	6592 S. Antonino
UR	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15	6460 Altdorf
VD	021 963 53 01	Prométerre, Avenue du Casino 13	1820 Montreux
	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre valaisanne, Case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey
	027 948 08 10	Landwirtschaftszentrum Visp, Postfach 368	3930 Visp
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Landwirtschaftszentrum	3930 Visp
ZG	041 740 40 79	Schuler Theo, Bibersee 2	6330 Cham
ZH	01 217 77 55	Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherstrasse 35	8001 Zürich
CH	056 462 51 33	Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, Laurstrasse 10	5201 Brugg AG 1

Rapport annuel de la Fiduciaire et Estimations de l'USP

«Faire ce qui est utile!»

Notre objectif principal en 2001 était d'obtenir la certification ISO. A propos, connaissez-vous toutes les horreurs qu'on raconte sur la certification ISO? Comme quoi, elle engendrerait un immense travail bureaucratique? Avouons-le d'emblée: au début, nous étions préoccupés par toutes ces histoires. Mais notre objectif était clair et bien défini: recevoir la certification ISO 9001:2000. Heureusement, nous nous sommes rapidement rendu compte que toutes ces histoires que l'on nous avait colportées n'étaient destinées qu'à nous faire peur et que la réalité était bien différente. En fait, la nouvelle norme ISO 9001:2000, axée sur les processus de travail, est un système de gestion global et non un instrument bureaucratique. Le tout est une question d'organisation et de mise en place. Pour notre part, nous avons décidé de nous en tenir au slogan «Faire ce qui est utile!». Il a donc fallu en premier lieu fixer des priorités en ce qui concerne nos activités, ce qui nous a permis de dégager les thèmes suivants:

1. Décrire et maîtriser les processus

En réagissant rapidement, nous évitons les fautes et le gaspillage. Nos processus sont économiques et clairs. Bref: Nous maîtrisons la situation!

2. Amélioration permanente

Nous utilisons toutes nos connaissances pour chercher à nous améliorer en permanence, car même ce qui est bien peut être amélioré.

3. Gérer les connaissances

Il faut favoriser l'utilisation en commun du savoir. En effet, grâce au savoir commun, nous pouvons maintenir nos services à la page.

Jusqu'à l'obtention du certificat, nous avons élaboré en commun un système de gestion allégé, système que nous continuons d'améliorer en permanence. En effet, tous les colla-

borateurs – de l'apprenti au chef – sont appelés à émettre leurs propositions, qui, si elles sont adéquates, sont tout de suite mises en œuvre. Les expériences faites au cours du processus de certification ISO ont permis à notre département d'acquérir un savoir qui nous permet à présent de conseiller de manière compétente les entreprises désireuses de mettre en place un système de gestion de la qualité.

Passage à la taxation annuelle

Au cours de l'année 2001, nous avons poursuivi nos travaux en vue du passage à la taxation annuelle. En premier lieu, il s'agissait de contester la validité des taxations qui portaient en compte des salaires de manière injustifiée. En effet, étant donné le relativement bon niveau des salaires, les autorités ont cru détecter des salaires subsidiaires dans la brèche de calcul. Par ailleurs, nous nous sommes engagés en faveur d'une taxation moins élevée des bénéfices

de liquidation, car nous sommes toujours d'avis, que cet impôt freine sensiblement l'adaptation des structures. Deux possibilités ont été proposées: soit le report de la taxation jusqu'à la vente effective de l'exploitation, soit la taxation du bénéfice au même titre que les fonds déposés dans le deuxième pilier dans le cadre de la prévoyance. Nous estimons qu'il devrait à présent être possible d'avancer au plan national sur cette base.

Logiciel comptable «Agro Twin»

En 2001, la première série de nos comptables a pu commencer à travailler avec le nouveau logiciel comptable Agro Twin. Celui-ci continuera à être développé, de manière à permettre une gestion complète de l'exploitation. La demande en système d'exploitation individuel est quant à elle restée très vive. Le logiciel «Agro Twin Cash» constitue une excellente aide pour effectuer une comptabilité individuelle. Près d'un tiers de nos comptabilités utilisent d'ailleurs déjà le système d'exploitation individuel. Les exigences en matière de gestion d'exploitation augmentant sans cesse, le chef d'exploitation doit pouvoir s'appuyer sur un service fiduciaire sûr et complet. C'est exactement ce que nous offrons.



L'audit de certification a été passé avec bravoure. En novembre 2001 F & E a reçu le certificat ISO 9001:2000. F & E a ainsi fait le premier pas sur la voie du «Business-Excellence». Photo: Hans Rüssli

Indemnités pour antennes de téléphonie mobile

Domaine «Estimations»: Le développement d'Internet a des répercussions indirectes sur l'agriculture. Jamais encore, les indemnités pour l'accès ainsi que pour la mise en place d'antennes de téléphonie mobile n'avaient été aussi élevées. En effet, les efforts de la Confédération en vue de libéraliser ce secteur font que l'accès fait de plus en plus souvent l'objet de négociations et n'est plus simplement obtenu par expropriation. Nous rappelons que nous publions les valeurs de référence, donc l'indemnité minimale, en cas d'expropriation. Les propriétaires ont en général la possibilité de négocier l'accès octroyé, ce qui dans la plupart des cas permet d'obtenir des indemnités beaucoup plus élevées.

Les demandes et mandats concernant les divorces ont continué d'augmenter l'année dernière. Il est pro-

bable que la difficile situation financière ainsi que la grosse charge de travail qui caractérisent la situation de la plupart des paysans ne sont pas sans influencer sur cette tendance. Le nouveau droit du divorce n'est plus basé sur le principe de la responsabilité pour faute et encourage le divorce à l'amiable. Le divorce est si possible engagé à la demande des deux époux et ne nécessite plus de conciliation préalable, ce qui permet d'élaborer une convention de divorce sans être obligé d'accabler son conjoint. De plus, les divorces peuvent ainsi être prononcés dans un délai utile, ce qui permet d'économiser de l'argent, mais aussi de ménager les nerfs des personnes concernées. Etant donné qu'en cas de divorce dans une famille paysanne l'exploitation est toujours concernée, il faut absolument consulter un conseiller ayant de l'expérience dans le domaine de l'agriculture.

En 2001, le nouveau droit sur l'aménagement du territoire a dû faire ses

preuves au plan pratique. Les principaux points litigieux étaient la garde de chevaux en pension, les concepts d'exploitation en cas d'exploitations annexes ainsi que la question de la conformité à la zone des logements. En ce qui concerne la garde de chevaux, la situation est peu claire et même les autorités compétentes ont de la peine à s'y retrouver. Heureusement, les déclarations contenues dans le rapport explicatif à l'ordonnance sur l'aménagement du territoire ont permis de clarifier bon nombre de questions, notamment le fait que la garde de chevaux avec la base fourragère nécessaire était conforme à la zone. Grâce à notre participation à la mise en place, nous avons constamment pu influencer sur les décisions importantes.

A la fin de l'année 2001, nous avons remis définitivement notre filiale tessinoise à l'Union des paysans tessinois. Ainsi, la pérennité du service de conseil pour les paysans tessinois est assurée.

Rapport annuel d'AGROIMPULS

Forte augmentation des activités de placement de stagiaires

Le 16 novembre 2001, AGROIMPULS a obtenu sa certification ISO (9001:2000), certification que nous avons obtenue en même temps que d'autres sections du Département de la politique sociale et des services après une préparation d'un an et demi. Vu l'accroissement de nos activités de placement de stagiaires et la reprise de celles de main-d'œuvre étrangère, nous avons été obligés d'augmenter notre taux d'activité à 620 pour cent (répartis sur sept personnes). La demande en stagiaires issus de l'Europe de l'est a continué à augmenter, puisqu'en 2001 nous avons placé un tiers de stagiaires de plus que l'année précédente. Malgré cela, il ne nous a pas été possible de

répondre à toutes les demandes. Nous avons aussi organisé trois voyages de stagiaires auxquels ont participé environ 400 stagiaires. De plus, les stagiaires russes, biélorusses, ukrainiens, moldaves et bulgares ont de nouveau participé à un séminaire de deux jours. Le premier jour de ce séminaire était consacré à une visite technique, alors qu'au cours du deuxième jour, les participants ont eu l'occasion de discuter de leurs expériences en présence des familles d'accueil ainsi que des représentants de leurs ambassades respectives. Rappelons également que les programmes de 18 mois ont été élargis aux stagiaires de l'Europe de l'Est et sont à présent répartis en

trois groupes par année, dont un spécialement pour la culture maraîchère. Ces programmes permettent aussi d'acquérir des connaissances, puisqu'ils comportent un cours de formation continue de trois semaines et diverses excursions techniques.

Moins de stagiaires suisses à l'étranger

Malheureusement, le nombre des stagiaires suisses à l'étranger a légèrement diminué. Les séjours à la ferme «Farmstay» en Nouvelle-Zélande sont toujours très demandés. Rappelons à ce propos, qu'ils sont aussi ouverts aux personnes ne possédant pas de formation agricole. Nous avons enregistré un nombre croissant de demandes de placement à l'étranger de stagiaires effectuant un stage en Suisse.

Main-d'œuvre: nouvelle collaboration au Portugal

Les autorités ayant refusé d'accorder à l'agriculture un contingent de

Stagiaires suisses à l'étranger

Durée: de 4 à 18 mois	1999	2000	2001
Europe	26	23	35
USA	38	41	25
Canada	18	22	19
Australie, Nouvelle-Zélande	49	52	45
Afrique du Sud	1	2	1
Japon	2	3	0
«Farmstay» en Nouvelle-Zélande		5	4
Total	140	155	129

Stagiaires étrangers en Suisse

Durée: de 4 à 18 mois	1999	2000	2001
Europe de l'Ouest	24	26	25
Europe de l'Est	1364	1443	1943
Canada/Australie/Nouvelle-Zélande/ autres pays	7	6	6
Japon	11	15	19
Brésil	50	50	50
Total	1456	1540	2043

travailleur issus de l'Europe de l'Est pour les travaux de récoltes, AGROIMPULS a décidé, en collaboration avec le bureau de placement Sieber, de s'engager activement pour le recrutement de main-d'œuvre au Portugal et en Espagne. Au printemps 2001, près de 20 personnes ont ainsi pu être placées dans le cadre d'un projet pilote. Etant donné les expériences peu concluantes jusqu'à présent, la collaboration a été revue pour l'année 2002. En ce qui

concerne cette nouvelle année 2002, plus de 500 demandes nous ont déjà été présentées ainsi qu'aux services cantonaux de placement. Selon les estimations actuelles, nous devrions être en mesure de répondre en grande partie à la demande. Nous avons pris contact avec les organisations agricoles et les autorités responsables du marché de l'emploi au Portugal, en Espagne, en France, en Grande-Bretagne, en Irlande et en Grèce, afin de nous informer sur les



En 2001 AGROIMPULS a à nouveau organisé le voyage très apprécié des stagiaires. A cette occasion, les stagiaires étrangers ont pu faire connaissance avec les beautés de la Suisse. Nos photos prise lors d'un arrêt intermédiaire montre le Plantahof à Landquart GR et la visite des gorges du Rhin de la Via Mala. Photo: H.P. Flückiger

possibilités de recruter de la main-d'œuvre dans les pays de l'UE/AELE. Nous n'avons malheureusement reçu que peu de réponses, dont la plupart ne nous ont en rien éclairé sur la situation.

Cours sur le droit du travail

L'année dernière, AGROIMPULS a de nouveau proposé son cours d'une journée «Der Landwirt als Arbeitgeber» (en allemand uniquement). Ce cours permet d'avoir un aperçu de toutes les questions importantes concernant les assurances sociales, le droit du travail selon le Code des obligations, le contrat-type de travail, les conventions collectives de travail, les réglementations concernant la main-d'œuvre étrangère avant et après l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux avec l'UE, le voie juridique en cas de litige, le travail au noir, etc. Le but est de permettre aux participants d'avoir toutes les cartes en main, pour gérer au mieux la situation d'employeur.



AGROIMPULS s'occupe de la vente directe, du «Marché paysan» ainsi que du tourisme agricole

Marché paysan et «www.bauernbieten.ch»

Le chiffre d'affaires du «Marché paysan» n'a que légèrement augmenté en 2001. Il est vrai, qu'il avait connu une forte augmentation au cours des deux années précédentes. La régularité affichée au cours des trois dernières années montre que notre clientèle apprécie notre offre en emballage pour la vente directe portant le logo «Producteur – contact – fraîcheur». Une augmentation du chiffre d'affai-

res est néanmoins absolument nécessaire pour nous permettre d'atteindre une rentabilité suffisante. Par ailleurs, nous avons actualisé le site Internet www.bauernbieten.ch et avons profité de toutes les occasions pour le présenter à un large public: BEA à Berne, Olma à St-Gall, ainsi que diverses séminaires. Le but de ce site Internet est de permettre aux paysans actifs dans la vente directe,

de présenter leurs produits et leurs prestations à moindres coûts et sans surplus de travail. Au sein du concept de création de stand «Proche de vous. Les paysans suisses», AGROIMPULS s'est occupé de la présentation du tourisme agricole à l'Olma et à beef.ch. De plus, nous avons organisé la participation de divers vendeurs à la «Grüne Woche» à Berlin.

Rapport annuel Office des constructions agricoles OCA

Le OCA, partenaire de l'agriculture dans la construction rurale

Les nouveaux modèles de financement, les agrandissements, les reconversions et les dissolutions d'exploitations posent de nouveaux défis, mais ouvrent aussi de nouvelles possibilités dans le domaine de la construction rurale. L'OCA va à cet égard avec son temps. La diversité des services qui nous sont demandés en fonction des régions et du moment

nécessite de notre part une organisation très souple nous permettant de satisfaire au mieux nos clients. Notre succès et notre avenir dépendent dans une large mesure de nos collaborateurs. C'est pourquoi l'OCA attache une grande importance à leur qualification et à leur formation continue, gages de la bonne ambiance sur le lieu de travail et de la satisfaction de

nos clients. L'OCA offre aux intéressés toutes les prestations requises, de la première idée de projet jusqu'à la réception de l'ouvrage, synonyme de début de la garantie, en passant par la gestion professionnelle de la construction. Naturellement, le client peut sur demande réaliser lui-même une partie des travaux. Nous entendons continuer d'offrir dans toutes



Etable du bétail laitier, Küssnacht SZ

les régions des solutions sur mesure. Notre réseau de 12 bureaux régionaux permet un très riche échange d'informations et d'idées, si bien que les solutions et les acquis les plus récents peuvent être immédiatement communiqués et concrétisés.

**Moderniser et réaffec-
ter: la spécialité du
OCA**

Il existe beaucoup d'objets bâtis. Il suffit donc d'utiliser les structures existantes. Mais comment? C'est là

que les bonnes idées et une grande compétence s'avèrent utiles, surtout lorsqu'il s'agit de trouver des solutions rationnelles. Le bureau d'architecture OCA s'est spécialisé dans l'entretien, la rénovation et l'agrandissement de bâtiments existants, ainsi que dans la modernisation et la reconversion. Vous voulez vous mettre au vert? Nous construisons pour vous! L'équipe du OCA ne travaille pas que pour l'agriculture. Quiconque veut profiter de notre expérience en matière de construction rationnelle est le bienvenu parmi notre clientèle. A propos: vous pouvez également nous rendre visite sur Internet: www.lba.ch



Nouvelle construction d'un lotissement à Herrliberg ZH

Habitats et étables agricoles

A l'Office des constructions agricoles OCA toutes les étapes d'une construction viennent de la même maison: projet de concept, management professionnel de la construction et réception de la garantie. Le client peut aussi, s'il le désire effectuer lui-même certaines prestations.



Nouvelle étable à Poschiavo, GR

Constructions agricoles OCA

Transformations et nouvelles constructions d'appartements

Beaucoup de chose existent déjà, il suffit simplement d'utiliser la structure à bon escient, mais comment? L'OCA vous donne de bonnes idées et vous fait profiter de ses connaissances. La vie dans le vert – l'équipe de l'OCA ne planifie et réalise pas seulement pour l'agriculture, voir les exemples suivants.



Nouvelle construction du bâtiment d'habitation à Kerns OW



Office des constructions agricoles OCA



Maison d'habitation avec construction attenante à Greppen LU



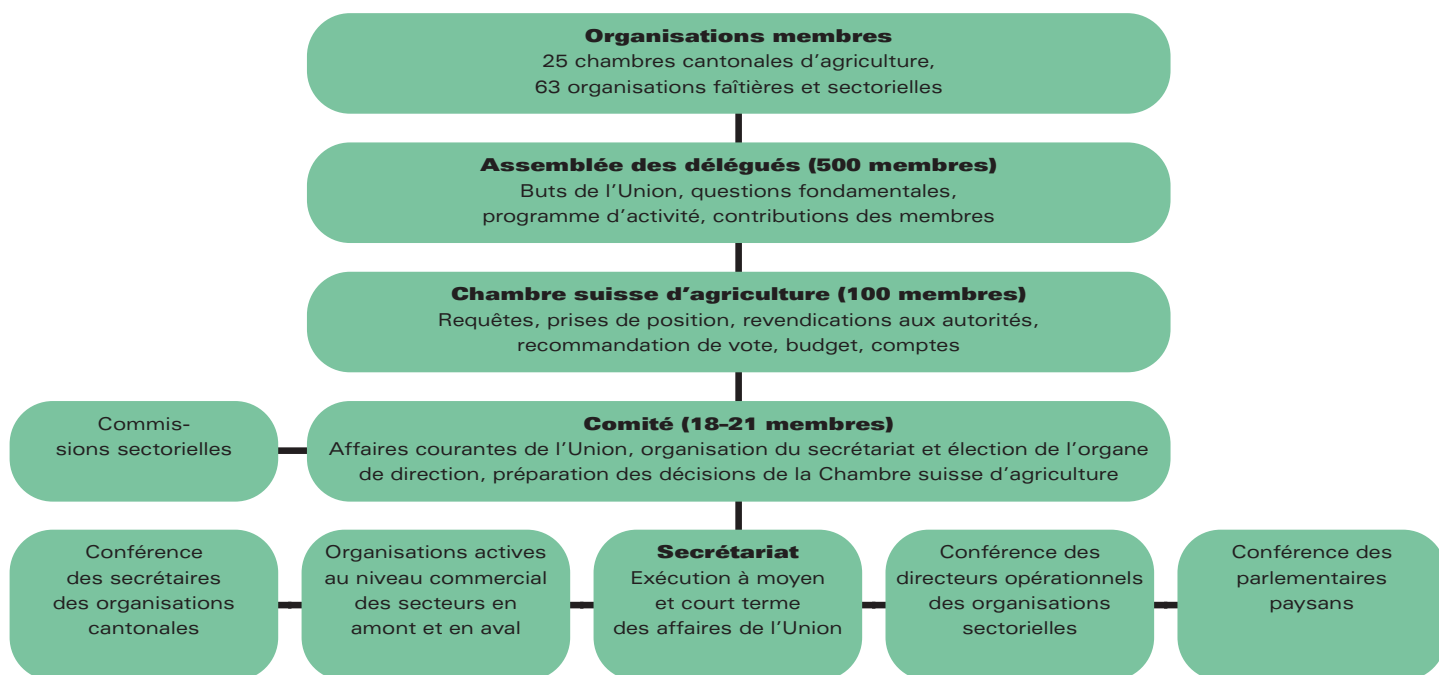
Assainissement de la maison d'habitation, Rothenthurm SZ

Office de constructions agricoles OCA de l'Union Suisse des Paysans

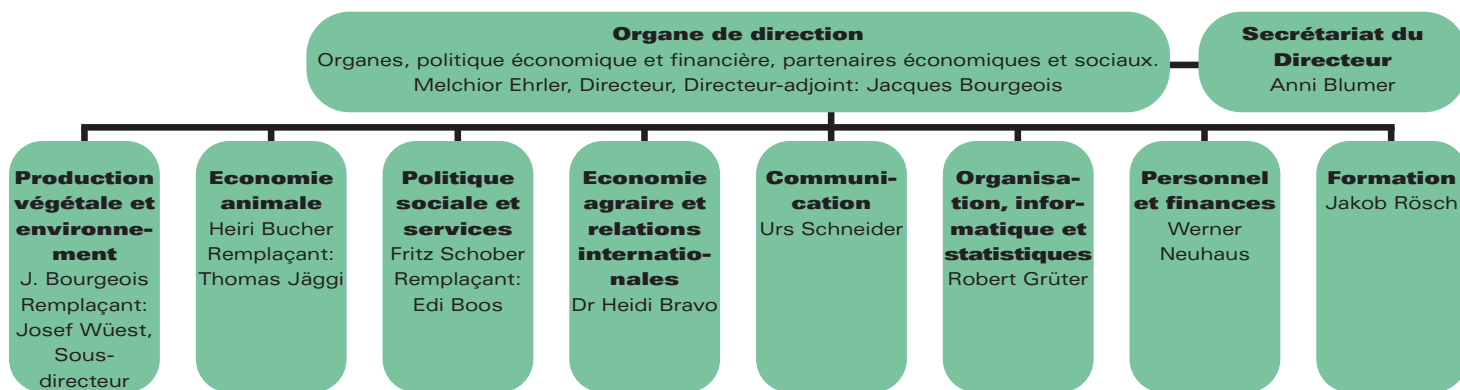
Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à tous vos problèmes de construction. Profitez-en et appelez-nous.

LBA Geschäftsleitung	Laurstrasse 10	5201 Brugg	Tel. 056/462 53 71	Fax 056/462 53 23 e-mail: gl@lba.ch
LBA Meikirch BE	Brünnmatt 2	3045 Meikirch	Tel. 031/829 31 31	Fax 031/829 14 91 e-mail: meikirch@lba.ch
LBA Visp	Talstrasse 3	3930 Visp	Tel. 027/945 15 91	Fax 027/945 15 92 e-mail: visp@lba.ch

Organigramme de l'Union Suisse des Paysans (USP) 1. 1. 2002



Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans 1. 1. 2002



Au 31 décembre 2001, l'effectif du personnel de Union Suisse des Paysans s'élevait au total à 79 postes à plein temps (21 femmes, 49 hommes et 9 apprentis). Les employés de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse ainsi que ceux de la caisse-maladie AGRISANO ne sont pas compris dans ces chiffres.

Organisations faitières cantonales (25)

- AG** Bauernverband Aargau, 5201 Brugg
- AI** Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell
- AR** Kantonaler Landwirtschaftlicher Verein von Appenzell AR, 9104 Waldstatt
- BE** Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen
- BS/BL** Bauernverband beider Basel, 4222 Zwingen
- FR** Freiburger Bauernverband, 1700 Freiburg 1
Union des paysans fribourgeois, 1700 Fribourg 1
- GE** Chambre genevoise d'agriculture, 1217 Meyrin
- GL** Glarner Bauernbund, 8766 Matt
- GR** Bündner Bauernverband, 7007 Chur
- JU** Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre
- LU** Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee
- NE** Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier
- NW** Bauernverband Nidwalden, 6370 Stans
- OW** Bauernverband Obwalden, 6006 St. Niklausen
- SG** St. Gallischer Bauernverband, 9230 Flawil
- SH** Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen
- SO** Solothurnischer Bauernverband, 4504 Solothurn
- SZ** Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6440 Brunnen
- TG** Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden
- TI** Unione contadini ticinesi, 6592 S. Antonino
- UR** Kantonaler Bauernverband Uri, 6472 Erstfeld
- VD** Prométerre, 1000 Lausanne 6
- VS** Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Châteauneuf-Comthey
- ZG** Zuger Bauernverband, 6330 Cham
- ZH** Zürcher Bauernverband, 8001 Zürich

Organisations agricoles professionnelles Production animales (21)

- Producteurs Suisse de Lait, Berne BE
- Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, Berne BE
- Fédération suisse d'élevage de la race brune, Zoug ZG
- Fédération suisse d'élevage de la tachetée rouge, Zollikofen BE
- Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, Posieux FR
- Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, Lenk i.S. BE
- GalloSuisse, Zollikofen BE
- Association des aviculteurs suisses, Zollikofen BE
- Fédération suisse d'élevage chevalin, Avenches VD
- Association suisse des pêcheurs professionnels, Gléresse BE
- Fédération des sociétés suisse d'apiculture, Bern
- Suisseporcs, Sempach LU
- Swiss Beef, Region Ost, Gundetswil TG
- Swiss Beef, Mittelland, Glashütten AG
- Swiss Beef, Romandie, Moudon VD
- Swiss Beef Freiburg, Orsennens FR
- Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), Bern
- Association suisse des détenteurs de vaches nourrices et de vaches mères (ASVNM), Brougg AG
- Fédération suisse d'élevage ovin (FSEO), Herzogenbuchsee BE
- Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC), Herzogenbuchsee BE
- Association suisse des éleveurs de cervidés, Lindau ZH

Production végétale (20)

- Association suisse des séchoirs, Buchs AG
- Fruit Union suisse, Zoug ZG
- Provins Valais, Sion VS
- Groupement vaudoise des vigneron-tâcherons, Mont-sur-Rolle VD
- Vereinigung der selbsteinkellernden Weinbauern, Epesses VD
- Fédération suisse des vigneron, Berne BE
- Association suisse des producteurs de semences, Delley FR
- Association suisse des horticulteurs, Zurich ZH
- Association des horticulteurs de la suisse romande, Morges VD
- Association des pépiniéristes suisses, Windisch AG
- Union maraîchère suisse, Berne
- Fédération suisse des betteraviers, Ins BE
- Union suisse des producteurs de pommes de terre, Dettingen BE
- Fédération suisse des producteurs de tabac, Posieux FR
- Association forestière vaudoise, Lausanne VD
- Association suisse des forestière, Granges SO
- Association suisse pour l'ensilage, Bremgarten AG
- Association suisse des producteurs de cereales, Berne
- Schweizerische Interessengemeinschaft Bio-Rohstoffe, Ormalingen BL
- Association suisse d'économie forestière, Soleure SO

Fédération des coopératives agricoles (5)

- fenaco, Siège principale, Berne BE
- Landwirtschaftlicher Genossenschaftsverband Schaffhausen, Schaffhouse SH
- LV-St. Gallen, St. Gallen SG
- Agricola Ticinese SA, Bellinzona TI
- Union romande de moulins agricoles, Lausanne VD

Autres Sections (17)

- Société suisse d'agriculture, Brougg AG
- Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), Lausanne VD
- Groupement suisse pour les régions de montagne, Berne
- Société suisse d'économie alpestre, Hondrich BE
- Union des paysannes suisse, Brougg AG
- Association suisse des fermiers, Rothenthurm SZ
- Association suisse des employés agricoles, Schötz LU
- Association des jeunesses rurales suisses, Lindau ZH
- Association suisse des sociétés d'anciens élèves des écoles d'agriculture et des écoles ménagères rurales, Orsières VS
- Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Riniken AG
- Zentralschweizer Bauernbund, Brunnen SZ
- Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft Baselland, Sissach BL
- Verein landwirtschaftlicher Grundeigentümer der Zentralschweiz, Malters LU
- BioSuisse, Bâle BS
- Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, Zollikofen BE
- Cercle agricole du Jura bernois, Renan BE
- Verein Ferien auf dem Bauernhof, Altnau TG

Comité

Voici comment se composaient les organes directeurs de l'USP à la fin de 2001:

Présidents d'honneurs:

- Gerber Peter, dipl. Ing. agr. ETH, a. Ständerat, 3270 Aarberg BE
- Sandoz Marcel, Ing. agr. EPFZ, Conseiller national, 1110 Morges VD
- Savary Jean, agriculteur, a. Conseiller national, Grand Clos, 1625 Sâles FR

Président:

- Walter Hansjörg, Meisterlandwirt, Nationalrat, 9545 Wängi TG

Vice-présidents:

- Dupraz John, Ing. agr. EPFZ, Conseiller national, 1286 Soral GE
- Hegglin Peter, Meisterlandwirt, Kantonsrat, 6313 Edlibach ZG

Autres membres du comité:

- Bossi Emilio, Agriculteur, 6775 Ambri TI
- Broccard Christian, Ing. agr. ETH, 3971 Ollon VS
- Decurtins Walter, Landwirt, Nationalrat, 7166 Trun GR
- Dissler Josef, Landwirt, Président LBV, 6110 Wolhusen
- Fasel Josef, Landwirt, Président UPF, 1715 Alterswil FR
- Glur Walter, Landwirt, Nationalrat, 4856 Glashütten AG
- Jäggin Erich, Landwirt, Président ZBV, 8932 Mettmenstetten ZH

- Kühne Josef, Landwirt, Président SMP, 8717 Benken SG
- Landolt Ernst, Landwirt, Agro-Ing. HTL, 8455 Rüdlingen SH
- Müller Walter, Landwirt, Président SGBV, 9478 Azmoos SG
- Nicod Bernard, Agriculteur, 1523 Granges-près-Marnand VD
- Niklaus Ueli, Landwirt, Président Suisseporcs, 8564 Engwilen TG
- Oehrl Fritz Abraham, Landwirt, Nationalrat, 3623 Teuffenthal BE
- Schenker Franz-Xaver, Landwirt, Président SOBV, 4658 Däniken SO
- Schmid Thomas, Landwirt, Président fenaco, 6438 Ibach SZ
- Stauffer Roger, Agriculteur, Président CNVA, 2058 Le Pâquier NE
- Will-Kohler Annemarie, Présidente SLFV, 4937 Ursenbach BE
- Wittenwiler-Amacker Milli, Bäuerin, Nationalrätin, 9630 Wattwil SG

Activité du comité en 2001

Lors des 11 séances ordinaires il a été traité des thèmes suivants:

- Préparation des séances de la Chambre suisse d'agriculture
- Préparation de l'assemblée des délégués
- Planification des activités pour 2002
- Travaux dans les groupes de travail internes de l'USP

Le comité a décidé:

- de former des domaines spécifiques pour le soutien des Chefs de Département
- que l'USP continue à participer à la plate-forme Internet agrigate.ch et qu'un autre membre de l'organe de direction de l'USP prend place au sein du Conseil d'administration. Urs Schneider, Chef du Département de la communication est élu.
- De traiter les questions relatives à la PA 2007 dans le cadre de différents groupes de travail internes et externes.
- D'examiner la situation dans le secteur de la viande au sein de différents groupes de travail et élaborer des propositions de solution.

Les membres du comité ont été informés en permanence sur les thèmes d'actualité suivants:

- ESB / fièvre aphteuse
- Horizon 2010 / PA 2007
- Etat des groupes de travail de l'USP
- Situation sur le marché de la viande
- Expoagricole 02
- Projet «Avanti»

En plus des élections et des recommandations de vote pour les votations fédérales, le comité a traité les affaires courantes. Il a pris position sur les procédures de consultation suivantes:

- | | |
|---------|--|
| Janvier | Projet de la Confédération pour lutter contre le travail au noir |
| Mars | Modifications de différentes ordonnances dans le domaine des denrées alimentaires. Révision de l'administration des alcools. |
| Avril | Loi fédérale sur la révision et l'unification du droit de la responsabilité civile. Révision de la législation sur la nationalité. Révision de la loi sur la radio et la télévision. |

- | | |
|-----------|--|
| Mai | Consultation sur la loi fédérale sur le commerce électronique. Future politique de la Confédération sur les labels dans le domaine de la culture biologique. |
| Août | Consultation sur la loi fédérale pour l'encouragement des habitations avantageuses. Consultation sur la modification de l'ordonnance sur les paiements directs dans le secteur du bilan des substances nutritives et sur le schéma révisé des sanctions. |
| Septembre | Révision du code des obligations (congé de maternité payé) |
| Novembre | Encouragement de la crédibilité des systèmes de labels par la certification ou par description et appréciation. |
| Décembre | Consultation sur la PA 2007
Consultation sur le mandat de prestations 2004-2007 au HNA
Consultation sur la révision de la loi sur la protection des animaux |

Chambre suisse d'agriculture

Canton d'Argovie

- Frey Daniel, Präsident VSGP, 5054 Kirchleerau
- Ré Madeline, Geschäftsführerin SLFV, 5200 Brugg
- Rüttimann Thomas, 5646 Abtwil
- Steinmann Pius, Landwirt, 5619 Büttikon
- Villiger Andreas, 5643 Sins
- Villiger-Villiger Josef, Präsident ZBB, 5637 Beinwil

Canton d'Appenzell - Rhodes intérieures

- Dörig Emil, Landwirt, Präsident Bauernverband Appenzell AI, 9057 Weissbad

Canton d'Appenzell - Rhodes extérieures

- Giezendanner Hansueli, Präsident Landwirtschaftlicher Verein Appenzell AR, 9053 Teufen

Cantons de Baselland et Basel Stadt

- Gschwind Gregor, Landwirt, 4106 Therwil BL

Canton de Berne

- Aebi Andreas, Landwirt, 3473 Alchensdorf
- Aebi Markus, Landwirt, 3429 Hellsau
- Aeschbacher Hans, Landwirt, 3073 Gümliigen
- Balmer Walter, Landwirt, 3204 Rosshäusern
- Eicher René, Präsident CAJB, 2710 Tavannes
- Eggimann Simon, Landwirt, 3454 Sumiswald
- Felley Pierre-Yves, Direktor BSW, 3007 Bern
- Fuhrer Regina, 3664 Burgistein
- Künzi Hans, Geschäftsführer ASR, 3076 Worb
- Lehnher Berchthold, 3007 Bern
- Ryser Hanni, 3114 Oberwichtsch
- Schwarz Elisabeth, Dipl. Bäuerin, 3612 Steffisburg
- Wäfler Peter, Direktor Inforama Berner Oberland, 3702 Hondrich
- Weyeneth Hermann, Landwirt, Nationalrat, 3303 Jegenstorf

- Wirth Rudolf, 3365 Grasswil

- Wyss Werner, Landwirt, 3422 Kirchberg

Canton de Fribourg

- Andrey Peter, Landwirt, 1714 Heitenried
- Chassot André, Président ORLAIT, 1541 Bussy
- Cotting Henri, agriculteur, 1731 Petit-Ependes
- Derron Willy, agriculteur, 1788 Praz/Vully
- Glauser Fritz, Landwirt, 1553 Châtonnaye
- Godel Georges, agriculteur, 1503 Ecublens
- Maillard Francis, Directeur UPF, 1700 Fribourg 1
- Winzeler Hans, Landwirt, 1567 Delley

Canton de Glaris

- Freuler-Näf Franz, Präsident Glarner Bauernbund, 8750 Glarus

Canton des Grisons

- Lareida Hansueli, Sekretär BV GR, 7007 Chur

Canton du Jura

- Eggenschwiler Vincent, agriculteur, 2832 Rebeuvelier

Canton de Lucerne

- Brunner Peter, Landwirt, 6026 Rain
- Bürli Josef, Landwirt, Präsident VSTB, 6142 Gettnau
- Jans-Gähwiler Pius, Präsident SOV, 6284 Gelfingen
- Jung Franz, a. NR, 6274 Eschenbach
- Schmid Pius, Landwirt, 6173 Flühl
- Tschuppert Karl, Landwirt, Nationalrat, 6218 Ettiswil

Canton de Nidwalden

- Ambauen Martin, Präsident BV NW, 6375 Beckenried

Canton d'Obwalden

- Zumstein Walter, Präsident BV OW, 6078 Lungern

Canton de St-Gall

- Abderhalden Anni, Bäuerin, 9656 Alt St. Johann
- Abderhalden Jörg, Landwirt, 9656 Alt St. Johann
- Hofstetter Karl, Landwirt, 8722 Kaltbrunn
- Lüchinger Willi, Landwirt, 9451 Kriessern
- Müller Hans, Sekretär BV SG, 9230 Flawil
- Wachter-Walser Johann, Landwirt, 8887 Mels

Canton de Soleur

- Brügger Peter, Sekretär SOBV, 4504 Solothurn

Canton de Schwyz

- Eberhard Anton, Landwirt, Nationalrat, 6402 Merlischachen

Canton de Thurgovie

- Hascher Hermine, Bauernsekretärin TGBV, 8570 Weinfelden
- Jöhr-Nater Marianne, Bäuerin, 8561 Ottoberg
- Schär Conrad, Landwirt, 9223 Schweizersholz
- Schnyder Ruedi, Landwirt, 8566 Ellighausen
- Spirig Bernhard, Gärtner, 8570 Weinfelden
- Ullmann Claus, Landwirt, 8264 Eschenz

Kanton d'Uri

- Arnold Peter, Landwirt, 6377 Bürglen

Canton de Vaud

- Berlie Olivier, Président des Laiteries Réunis de Genève, 1278 La Rippe
- Bovet Fred-Henri, Président ASVNM, 1271 Givrins
- Gavillet Antoinette, 1059 Peney-le-Jorat
- Hermanjat Pierre, agriculteur, 1291 Commungny
- Mamin Henri, agriculteur, 1807 Blonay
- Meyer Albert, 1085 Vulliens
- Meyer Anton, agriculteur, 1143 Apples
- Pellaux Yves, agriculteur, 1405 Pomy
- Pidoux Jean-Luc, agriculteur, 1526 Forel-sur-Lucens
- Thomas Luc, Directeur Prométerre, 100 Lausanne

Canton de Valais

- Chevrier Maurice, 1983 Evolène
- Pillet Marie-Noëlle, paysanne, 1963 Vétroz

Canton de Zoug

- Meier Sebastian, Landwirt, 6332 Hagendorn

Canton de Zurich

- Binder Alfred, Landwirt, 8934 Knonau
- Binder Max, Président SVTL/ASETA, 8308 Illnau

- Erb-Schärer Alfred, Landwirt, 8408 Winterthur-Wülflingen
- Hess-Wittwer Albert, Landwirt, 8636 Wald
- Maurer Ueli, Sekretär BV ZH, Nationalrat, 8342 Wernetshausen
- Matzinger Eveline, 8164 Bachs
- Meyer Ernst, Landwirt, 8450 Andelfingen
- Schwendimann Werner, Président SVZ, 8477 Oberstammheim

Les cantons GE, NE, SH, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.

Chambre suisse d'agriculture et Assemblée des délégués

Consultation largement élaborée sur la PA 2007

Séance du 22 février 2001: la Chambre suisse d'agriculture approuve le budget 2001 à une grande majorité. La chambre a élu à l'unanimité le Conseil de fondation et Hansjörg Walter en tant que président de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse pour la période administrative 2001-2004.

Séance du 3 mai 2001: la Chambre d'agriculture approuve les comptes 2000 de l'USP et adopte le rapport annuel. La chambre approuve à une grande majorité les propositions du «Zentralschweizer Bauernbund, ZBB» de limiter à une année l'augmentation du droit de livraison de 3% pour l'année laitière 2001/2002 et le doublement des contingents complémentaires à 3000 kg par animal d'élevage en provenance des régions de montagne. La proposition du comité «Obligation générale pour des contribu-

tions de la production» est acceptée.

Séance du 13 septembre 2001: la Chambre d'agriculture est l'hôte de la station de recherches de Wädenswil. Elle discute et complète les mesures proposées par le comité sur la situation de l'agriculture.

Séance du 26 octobre 2001: les membres de la Chambre suisse d'agriculture discutent des interventions prévues sur la PA 2007. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 4 janvier 2002 pour l'approbation définitive de la prise de position. Le programme d'activité 2002 de l'USP est approuvé à l'attention de l'assemblée des délégués. La Chambre décide des recommandations de vote pour la votation du 2 décembre 2001.

L'USP se montre sceptique face à d'autres démarches de réforme

328 délégués avec droit de vote et 55 hôtes se sont retrouvés le 23 novembre 2001 au Kursaal de Berne pour la 69e assemblée des délégués. Le Président Hansjörg Walter a fait une rétrospective de sa première année de présidence, une année difficile pour l'agriculture suisse. Lors de la discussion sur le projet de réforme de la Confédération «Horizon 2010», Walter a constaté que le développement de la politique agricole suisse a pu être orienté sur des voies nettement plus favorables. La nouvelle période de réforme pour la politique agricole suisse est maintenant fixée jusqu'en 2007. Les manifestations des paysans en janvier, la deuxième crise de l'ESB et l'apparition de la fièvre aphteuse en Gande-Bretagne ont contribué à ce que la situation de l'agriculture n'a pas été plus simple en 2001.

La PA 2007 était le point culminant de l'ordre du jour de l'assemblée des délégués. Des représentants de l'agriculture ont analysé la politique agricole sous différents angles. Pour l'économie laitière en particulier, les nouvelles démarches de réforme ne



La Chambre suisse d'agriculture demandait le doublement des contingents complémentaires à 3000 kg par animal d'élevage en provenance des régions de montagne. Le Conseil fédéral a autorisé 2000 kg. Photo: F. Soller, Coir GR

vont pas de main molle. Les délégués étaient unanimes pour constater qu'un retrait du contingentement laitier doit se faire en temps opportun et dans une procédure ordinaire. Des solutions pas bien mûries ne peuvent que conduire à une marginalisation. Le rapport annuel 2000 a été joint au printemps 2001 au «BauernZeitung», à l'«AGRI» et au «Agricoltore Ticinese». Le rapport et le programme d'activité de l'USP présentés ont été approuvés par les délégués. Les membres remplaçants de la Chambre suisse d'agriculture ont été élus en bloc.



Comme sur la photo «Bergheuet» notre agriculture se trouve souvent sur une arête dans la Suisse industrielle et de prestations de services. Photo: F. Soller, Coir GR (Premiers prix au concours national photo de l'Union Suisse des Paysans)

Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2002

Il est vrai que le rapport traite des activités de l'Union Suisse des Paysans au cours de l'année 2001, cependant les travaux continuent. Raison pour laquelle les activités les plus importantes au cours du premier semestre 2002 sont reprises.

- En janvier la prise de position de l'USP sur la **PA 2007** a été élaborée, en collaboration avec les membres des commissions sectorielles et elle a été approuvée par la chambre suisse d'agriculture. La prise de position tient compte des positions qui vont influencer les avis de l'USP sur le développement de la politique agricole.
- En rapport avec la situation désastreuse de revenu, l'USP s'investit avec force pour que le **crédit-cadre** qui court jusqu'en 2003 soit entièrement utilisé. L'USP demande que le prochain crédit-cadre (2004–2007) soit adapté au renchérissement.
- Le Parlement a décidé au cours de la session de printemps un ren-

forcement des prescriptions de déclaration. Une poule qui a été marinée ici alors qu'elle provient de Chine ne doit pas être déclarée comme produit suisse.

- L'introduction d'une qualité unifiée et de déclarations géographiques sont gérées d'une manière intensive avec les organisations de producteurs, les partenaires du marché, les autorités et les organisations de consommateurs. La marque de garantie «**Suisse qualité**» aura pour objectifs: la provenance, la qualité, la culture contrôlée (PER/IP) sans OMG.
- La communication de base est activée par différentes mesures. La présentation particulière «**Proches de vous. Les Paysans suisses**» sera présentée pour la première fois dans un centre d'achat important de l'agglomération zurichoise et elle connaît un important succès. Le **concours national de photos** s'est terminé sur un grand succès.
- Les préparatifs pour **Expoagricole** à Morat se sont déroulés confor-

mément au programme, dans le cadre de la présentation de l'économie agricole et de l'alimentation de l'Expo.02. L'exposition présente aux visiteurs une multitude de manifestations et d'informations. Les sujets présentés dans le cadre d'un concours encouragent toutes les familles paysannes du pays à visiter l'Expoagricole.

- Sous la direction de Agromarketing Suisse une présentation fort appréciée de la Suisse a été réalisée lors de la «Grüne Woche à Berlin». La **promotion des produits suisses de qualité** sur le marché international et allemand se trouve au centre. Le pays d'Appenzell a été présenté comme région particulière avec ses produits et ses offres touristiques.
- Le Département de la politique sociale et des services s'est fortement engagé en ce qui concerne la révision de la loi fédérale sur la **prévoyance professionnelle**. Par le complément apporté par le Conseil national à l'article 4 de la LPP, il a été possible de fixer d'une manière explicite que les personnes indépendantes pouvaient adhérer à une prévoyance professionnelle, sans qu'elles soient tenues de se soumettre à une LPP obligatoire. C'est là vraiment une victoire dans le cadre des efforts entrepris pour offrir, à l'avenir également, aux familles paysannes la possibilité de s'assurer dans le cadre de la prévoyance professionnelle facultative. Notre engagement pour une révision judicieuse de la LPP sera prochainement traité par le Conseil des Etats.
- Au début de l'année 2002 la caisse-maladie **AGRISANO** a enregistré une augmentation des membres de plus de 40%. Les autres offres du concept de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse sont très demandées.
- Il a été décidé dans le sens de l'USP que les structures de **Proviande** soient adaptées de manière à ce que celles-ci soient reconnues comme interprofession. Une commission apportera son soutien au Conseil d'administration pour les questions spécifiques à la branche.



De la viande suisse plutôt que du tourisme d'achat à l'étranger. En mai 2001, les sections cantonales de l'USP, l'Union des paysannes suisses et les protectrices de la nature ont réalisé la campagne «Le cœur ou la bourse». Cette campagne avait pour but d'attirer l'attention des frontaliers sur la sévérité des normes respectées par les producteurs suisses par rapport aux normes des autres pays et de promouvoir les produits issus de système de détention respectueux des animaux. Photo: Infobüro Sinzing